n°159
Mars
2015

Verrières -Le -Buisson

Mensuel
MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

10 Politique du logement : Programme Local de l'Habitat

Crédit photo : SIAVB

WWW.VERRIERES-LE-BUISSON.FR

Chasse aux œufs !

Dimanche 5 avril
Parc Régnier

GRATUIT

de 9h à 13h



Stands
au profit du projet

Burkina Song Taaba*

* Solidarité et entraide en moré

2015
Service Jeunes







Éditorial



Le Plan local d'urbanisme (PLU) est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal et sans aucun doute le plus stratégique car il permet de penser la ville à moyen terme.

Verrières fut l'une des premières communes à adopter le sien en 2003.

Depuis, bien des choses ont changé, la législation, et je pense en particulier aux lois dites « Grenelle », a évolué et il convient donc de le mettre à jour.

Pire encore, selon les textes actuellement en discussion, il y a de fortes chances que le Conseil municipal de Verrières perde la maîtrise de l'élaboration de ce document à compter du 1er janvier 2016.

Aussi le Conseil municipal a-t-il décidé le 26 janvier dernier de prescrire d'ores et déjà la révision de ce document afin de prendre date et ainsi graver dans le marbre les axes de notre urbanisme pour les prochaines années et les points sur lesquels il sera impossible de transiger.

Ainsi nous sommes nous déjà fixés de nouveaux objectifs d'aménagement, dans le souci constant de renforcer la préservation de l'environnement et des paysages.

L'objectif poursuivi est la conservation du patrimoine architectural et paysager. Pour cela, la révision du PLU devra permettre de valoriser, préserver et mettre en valeur les identités architecturales, urbaines et paysagères.

Autre objectif, la commune a lancé l'élaboration d'une Trame Verte et Bleue, outil d'aménagement visant à renforcer un réseau écologique cohérent pour permettre aux espèces animales et végétales de circuler, de s'alimenter et de se reproduire afin d'assurer leur développement.

La commune poursuivra également ses efforts en matière de construction de logements sociaux afin d'être en conformité avec l'article 55 de la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) et atteindre d'ici 2025, un taux de 25 % de logement sociaux. Pour cela, elle souhaite préserver la mixité sociale et la répartition équilibrée de l'habitat.

Bien évidemment, de par la loi mais aussi conformément à nos engagements de campagne, cette procédure sera largement ouverte à la concertation, par le biais notamment des personnes publiques associées, mais aussi et surtout, les Verriérois et leurs associations.

Ainsi, un dossier d'information enrichi au fur et à mesure ainsi qu'un registre permettant de recueillir les attentes et les avis seront mis à disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. De plus, à chaque étape importante de l'élaboration du PLU, des réunions de concertation seront organisées afin d'échanger et réfléchir avec les habitants. Enfin, des articles seront régulièrement rédigés et diffusés dans le *Mensuel* de la ville et sur le site internet.

Autre nouvelle d'importance, l'arrivée d'Autolib' au mois de mars, après diverses tribulations administratives inhérentes à ce type de projet faisant intervenir un syndicat mixte, un concessionnaire privé, ErDF sans oublier les services communaux.

Thomas Joly
Maire
Conseiller général
Vice-Président des Hauts-de-Bièvre

Sommaire



Mensuel de Verrières-le-Buisson
Mairie de Verrières-le-Buisson
Place Charles de Gaulle - 91370 - 01 69 53 78 00
Site internet : www.verrieres-le-buisson.fr
Courriel : contact@verrieres-le-buisson.fr



Retrouvez la version sonore du Mensuel sur le site internet ***verrieres-le-buisson.fr***

Verrières-le-Buisson

Conférence de presse

Le jeudi 15 janvier, Thomas Joly et Gérard Dossmann ont tenu une conférence de presse au cours de laquelle ils ont exposé les grands axes du Bicentenaire Vilmorin.





Inauguration du Bicentenaire Vilmorin

L'inauguration de l'année Verrières-Vilmorin 1815-2015 s'est déroulée le samedi 24 janvier, en présence de la famille et de nombreux Verriérois. Le dévoilement de la statue était le point fort de cette journée.







Visite de l'exposition *Aux Vilmorin* par les écoles

Les élèves d'une classe de CM1 de l'école Honoré d'Estienne d'Orves sont venus visiter l'exposition *Aux Vilmorin*.



Conférences UTLe

Conférences de l'Université du Temps Libre Essonne le 19 janvier, *Comment les plantes se défendent sans bouger* par Bénédicte Sturbois, et le 26 janvier, *La biodiversité, mode d'emploi : un enjeu majeur du XXIe siècle,* par Jean-Christophe Guéguen.



Salon des antiquités

Le 26e Salon des antiquités s'est tenu le 31 janvier et le 1er février au Colombier.



Galette du CCAS

La galette des Rois, offerte par le CCAS et la municipalité, demeure un rendez-vous incontournable très apprécié de nos seniors.



Soirée des associations

La soirée des associations s'est déroulée le 3 février à l'Espace Jean Mermoz, en présence d'Éric Moliné, personnalité du monde associatif et du monde de l'entreprise.

Vie associative

Les associations signataires de la Charte autour de Thomas Joly et de François Guy Trébulle

Une charte qui renforce les liens entre la Ville et les associations

La commune a mis en place une charte de la vie associative. Une démarche qui s'insère dans un mouvement national pour repenser et renforcer le partenariat entre la Ville et les associations de Verrières.

La Charte de la vie associative manifeste une réelle volonté d'engagement tant de la Ville envers les associations, que des associations elles-mêmes. Ce document fixe donc des engagements mutuels. La signature officielle a eu lieu lors de la soirée annuelle des associations, le 3 février dernier.

Pour ce qui est des engagements de la commune, la Charte de la vie associative rappelle, entre autres, les initiatives mises en place pour promouvoir l'action associative. Elle détaille également les différents soutiens matériels, immobiliers, financiers et humains mobilisés en leur faveur.
De leur côté, les associations signataires s'engagent dans une voie de gouvernance et la volonté de s'inscrire encore plus résolument dans la vie de leur Ville et l'accompagnement des Verriérois.

Cette Charte est un outil vivant qui permettra, tous les trois ans, d'établir un bilan sur son efficacité au service des objectifs.

Charte de la vie associative

La Charte de la vie associative est téléchargeable depuis verrieres-le-buisson.fr rubrique Associations

La parole à François Guy Trébulle, adjoint au Maire chargé de la vie associative



Pourquoi une Charte de la vie associative ?
La Charte qui vient d'être adoptée est un instrument qui correspond à une évolution globale de l'accompagnement de la vie associative. Il s'agit, à Verrières comme ailleurs, d'assumer les éléments essentiels des relations entre la commune et les associations en se plaçant dans une dynamique claire, consensuelle et de partage. Pour beaucoup, la Charte formalise ce qui existait déjà, ce que la commune fait au service du dynamisme de la vie associative, ce que les associations ont à cœur de développer. Les engagements qui sont pris vont clairement en ce sens avec, en arrière-plan, la volonté d'accompagner, de faciliter et de valoriser le dynamisme des associations et de leurs membres, dans tous les domaines. La Charte propose un cadre et un cap dans un esprit de partenariat et d'ouverture.

Quelles sont les attentes vis-à-vis de cette Charte ?
Je ne peux pas répondre pour ce qui est des attentes des associations, mais elles sont nombreuses à s'être montrées intéressées. D'une manière globale, la Charte, comme l'avaient fait les Assises de la vie associative en leur temps, permet de souligner l'importance de la vie associative et ce qu'elle implique. Pour la commune, elle sera le socle d'une réflexion d'ampleur sur les pratiques, les moyens mis en œuvre, les conventions passées ou à réviser et, au-delà, sur l'ensemble de ce qui peut et doit être fait pour accompagner les associations de la manière la plus efficace et la plus adaptée aux besoins des Verriérois. Pour les associations, la Charte pourra être l'occasion de poser de nouveau des actes forts en termes de gouvernance interne, de formaliser peut-être ce qui était fait intuitivement, de corriger aussi, parfois, ce qui doit l'être. Pour tous, la Charte devrait aider à comprendre l'importance du dialogue, de l'évaluation, pour construire ensemble un projet dans lequel chacun trouve sa place.

Quelle place la Charte fait-elle au bénévolat ?
Dans la vie associative, le bénévolat est évidemment fondamental ; sans lui il n'est pas d'activité envisageable. Verrières a beaucoup de bénévoles formidables qui s'investissent même parfois dans plusieurs associations. Plus il y aura de bénévoles pour faire vivre les associations, plus la vie associative sera riche ! La Charte concerne évidemment le bénévolat. Elle prévoit que tous, associations et Ville, doivent chercher à le valoriser, l'accompagner, l'encourager. Il s'agit d'un chantier de longue haleine dans lequel de très nombreux acteurs sont engagés. Nous devons, ensemble, travailler à faire que Verrières et les Verriérois, chacun à son niveau, y participe.



Verrières conserve ses @@@@@

Depuis 2011, Verrières-le-Buisson remporte chaque année la plus haute distinction décernée par l'association Villes Internet. Le 3 février, à Mérignac, les cinq arobases ont été remis pour Verrières-le-Buisson à Gérard Dossmann, Maire-adjoint.

L'association française des Villes Internet encourage les collectivités à s'engager en matière d'accès au numérique et à l'usage des nouvelles technologies. Pour la 1re fois, elle a remis les labels Territoires, Villes et Villages sous la présidence d'Axelle Lemaire, secrétaire d'État chargée du numérique à Mérignac en Gironde. Récompensée depuis sa première participation au concours en 2011, Verrières a été distinguée une nouvelle fois, remportant la plus haute récompense possible parmi 36 villes françaises labellisées cinq arobases.

Ce label s'adresse à l'ensemble des communes ou intercommunalités de France. 241 collectivités ont participé à cette édition. La remise des labels est aussi l'occasion de suivre des conférences-débats.

Verrières, Ville Internet 2015, c'est aussi :

- un accès Wi-Fi à la médiathèque A. Malraux
- des ateliers multimédia (initiation à l'informatique) à la médiathèque de la Potinière
- des ressources numériques dans les médiathèques
- l'Espace Famille : toujours plus de fonctionnalités.

Précision : Ville Internet ne veut pas dire ville câblée ou fibrée. La compétence en revient à l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) qui a délégué le déploiement aux câblo-opérateurs et c'est *Orange* qui a été retenu pour Verrières.

L'Espace Famille

Un service web dédié aux familles verriéroises

Dédié aux Verriérois, l'Espace Famille vous permet un suivi régulier de votre compte personnel et facilite vos démarches. Vous pouvez régler vos factures en ligne, demander des attestations ou informer de changements de coordonnées.

L'Espace Famille vous permet désormais d'inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs. De plus, votre abonnement à la liste de diffusion *Info jeunes* vous assure d'être informé de toute actualité du service jeunes.

Vous désirez vérifier les inscriptions de votre enfant aux diverses activités ?

Dans « INSCRIPTIONS », vous avez accès à l'ensemble des activités auxquelles votre enfant est inscrit et aux pointages quotidiens à ces activités, lisibles clairement sur un calendrier. Ainsi, vous pouvez vérifier facilement votre facturation avant de la régler.



Nouveau

Vous voulez réserver à votre enfant une place à l'accueil de loisirs (ALSH) pour les vacances ou pour les mercredis après-midi ?

Dans « PRÉSENCES », il vous est désormais possible de demander très facilement, par le biais de cases à cocher sur un calendrier, la réservation d'une place à l'accueil de loisirs. Un courriel vous est ensuite envoyé pour confirmer l'inscription de votre enfant.

Vous avez l'intention de régler votre facture en ligne ou d'opter pour la facture dématérialisée ?

Dans l'onglet « VOTRE COMPTE », vous retrouvez vos dernières factures et pouvez les régler en toute sécurité par Internet. De plus, vous avez également la possibilité d'adhérer à la facture en ligne et d'être averti par courriel et/ou SMS de l'arrivée de votre facture sur votre compte personnel.

Vous souhaitez informer la Ville d'un changement dans vos coordonnées (adresse électronique ou postale, téléphone) ou demander une attestation fiscale ou de présence ?

Dans « DÉMARCHES ADMINISTRATIVES », vous déposez votre demande et, lorsqu'elle est traitée, vous recevez un retour par courriel.

Liste de diffusion

Fini les oublis d'inscription de votre enfant à l'accueil de loisirs et à la cantine du mercredi ! Dans « INSCRIPTIONS », vous pouvez dorénavant vous inscrire à la liste de diffusion du service Jeunes. Vous recevrez ainsi un rappel par mail et/ou SMS pour inscrire votre enfant à l'ALSH dans les temps et recevoir des informations du service pour les divers événements.

Espace Famille

verrieres-le-buisson.espace-famille.net/verrieres-le-buisson/index.do
espacefamille@verrieres-le-buisson.fr
Facturation : Mme Deratte au 01 69 53 78 00
Espace famille : Mme Morel au 01 69 53 78 19

Développement durable

Autolib' est à Verrières

Travaux de la toute 1re station Autolib'

Après Sceaux, Châtenay-Malabry et le Plessis-Robinson, Verrières-le-Buisson est la nouvelle ville de la CAHB conquise par la voiture électrique en libre-service et la seconde en Essonne. La station de La Poste est en service depuis le 2 mars ; les deux autres stations, situées aux Prés-Hauts et aux Prés-Bouchards, seront installées d'ici le mois d'avril.

C'est grâce à la contiguïté des stations en place à Châtenay-Malabry que Verrières-le-Buisson a pu envisager, en 2013, l'installation d'Autolib' pour les Verriérois. La mise en place a été plus longue que prévue en raison des délais des différents prestataires. Grâce à ce système de voitures électriques en libre-service, vous profitez, sur abonnement, d'un véhicule quand vous le souhaitez, sans retour obligé au point de départ. Les zones de stationnement sont équipées de bornes permettant aussi aux propriétaires de recharger leur propre véhicule électrique. C'est aussi un vrai « plus » pour les jeunes conducteurs qui peuvent utiliser la *Bluecar* sans délai, ni frais supplémentaires : permis de conduire, carte d'identité et carte bleue suffisent !

Comment s'abonner ?

Rendez-vous sur le site www.autolib.eu ou dans une station d'abonnement Autolib' (consultez la carte des stations sur le site Internet). Un conseiller est en visio-conférence avec vous et vous accompagne dans votre démarche. La borne vous délivre un badge provisoire en attendant l'envoi à votre domicile, du badge définitif. L'abonnement est aussi possible au centre d'accueil Autolib' (5 rue Édouard VII, 75009 Paris, ouvert de 11h à 20h du lundi au samedi, fermé les dimanches et jours fériés). Munissez-vous simplement de vos permis de conduire, carte d'identité et carte bancaire.



Station Autolib' de Châtenay-Malabry

Offre spéciale

Jusqu'au 31 mars vous pouvez profiter de 6 mois offerts sur l'abonnement Autolib' 1 An, grâce au code : *STATIONMARS* (à indiquer à l'étape 4 de l'abonnement en ligne, dans le champ « J'ai un code promotionnel ») ou à donner au conseiller en vidéo-conférence sur une borne d'abonnement. Ensuite votre abonnement sera facturé 10 €/mois (les locations restent à votre charge : 0,18 €/min, soit 5,50 € la demi-heure).

Une question ? : Autolib' est disponible 24h/24 – 7J/7 au 0820 94 2000 (prix d'un appel local)

Nouvelles Activités Périscolaires - NAP

La nouvelle organisation du temps scolaire*, visant à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, est effective depuis le 1er septembre 2014. Les enfants ont désormais classe les lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, et vendredi et peuvent participer aux Nouvelles Activités Périscolaires que la Ville a fait le choix de mettre en place sur le temps méridien pour les deux écoles élémentaires.



L'atelier photo-vidéo

Ces ateliers, facultatifs et entièrement gratuits, fonctionnent une fois par semaine, encadrés par des animateurs et des agents communaux qualifiés en arts plastiques, danse, environnement, ludosport, musique, sport de raquette, théâtre. Des intervenants extérieurs animent les ateliers échecs, photos et yoga.

Le 9 octobre, lors de la réunion d'information, les parents, venus très nombreux, ont pu questionner les intervenants et ont reçu une plaquette de présentation des activités. Un système d'inscription a été mis en place afin de préparer les groupes pour la rentrée. Pour autant, un nombre non négligeable d'enfants a fait ses demandes d'ateliers après la clôture.

Environ 550 enfants sont inscrits à ces activités parmi les 735 élèves des écoles élémentaires. Chaque atelier accueille en moyenne 12 enfants. Les ateliers fonctionnent par cycle de 6 ou 7 séances, durant la pause méridienne, entre 11h45 et 14h (1re partie pour les CE2, CM1 et CM2 ; 2e partie pour les CP et CE1).

Lors d'une rencontre-bilan en janvier, les représentants des parents d'élèves ont fait un retour positif sur ces ateliers qu'apprécient les enfants.

Enfin, comme avant la mise en place de la réforme, d'autres animations sont proposées aux enfants hors NAP.

* *Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013*



Le yoga, en pause méridienne, c'est à méditer !

Travaux dans la ville

Économies d'énergie, démarrage des travaux Autolib', projets d'aménagement du centre-ville, Gravières… les travaux continuent, toujours dans un souci de bien-être et de sécurité pour les Verriérois.

Bientôt une station Autolib' aux Prés-Hauts

Projet d'aménagement du centre-ville

Une présentation de deux esquisses différentes d'aménagement du centre-ville a été faite par Thomas Joly, les élus (Gérard Dossmann, Jean-Louis Delort, Rozenn Bouler), les services techniques de la Ville, un concepteur paysagiste et un bureau d'étude technique en aménagement urbain, le 16 janvier dernier, en présence d'une cinquantaine de commerçants et de riverains du secteur concerné. Une restructuration complète de voirie d'une partie de la rue d'Estienne d'Orves (de la rue Blin à la rue Joseph Groussin) sera réalisée de mi-juin à la mi-septembre. Cet aménagement concerne également la partie pavée de la rue de Paron, la partie basse de la rue de l'Église et une partie de la rue de l'Ancienne Poste. Une exposition présentant le projet se tiendra jusqu'au 6 mars, dans le hall de l'Hôtel de Ville.

Autolib', c'est parti !

Les travaux de réalisation des plateformes destinées au stationnement Autolib' sont en cours sur le secteur de la Poste et en face de la pharmacie Rose (lire en page 7).

Horloges astronomiques

La Ville, dans son plan de modernisation et d'économie d'énergie, a décidé d'équiper les armoires de commande d'éclairage public d'horloges astronomiques dernière génération. Cela permet une meilleure amplitude horaire d'éclairage et garantit un éclairage de qualité tout en réalisant des économies. 10 armoires avaient déjà été équipées, 36 autres viennent de l'être, finalisant ainsi ce plan de modernisation.

Travaux dans la ville



Chemin de la Marinière

Rue d'Estienne d'Orves



Marché couvert

Emplacement de la 2e station Autolib

Rue d'Estienne d'Orves à proximité de la rue du Lavoir

Le Colombier

Une première partie du matériel du Colombier a été déménagée en février et stockée en lieu sûr. La fin du déménagement aura lieu début avril après la fermeture définitive de la salle polyvalente (le 30 mars), pour laisser place à l'enlèvement des matériaux non friables susceptibles de contenir de l'amiante (joints de fenêtres, sol PVC, colle de sol, ragréage, conduites fibrociment, etc.).

Éclairage du marché

Les services techniques de la Ville ont procédé au remplacement des luminaires de l'entrée principale du marché, afin de la rendre plus chaleureuse et attractive.

École des Gros Chênes

Les services techniques ont effectué la réparation d'une cloison de séparation dans une classe.

Chemin de la Marinière

Un reprofilage et une réfection de la couche de roulement ont été effectués chemin de la Marinière, de l'allée de la Belle Feuille au petit chemin de la Marinière.

Gravières



La restructuration de la maison de maître à Gravières est en cours. Les cloisons de la partie bureau et dortoirs des animateurs du rez-de-chaussée ont été abattues pour laisser place à la création d'un bureau/infirmerie et d'une chambre accessible aux personnes à mobilité réduite. Une cloison située entre les deux dortoirs du rez-de-chaussée a été enlevée pour laisser place à une salle d'activité. Au premier étage, les cloisons situées au niveau de la lingerie et des sanitaires ont été cassées pour permettre la création d'une nouvelle chambre. Les conduites de désenfumage ont été installées dans les percements prévus à cet effet.





Le Colombier



École des Gros Chênes



Boulevard Foch, à proximité de la Poste



Dans le cadre du plan de modernisation et d'économie d'énergie, 36 horloges astronomiques ont été installées.

Programme Local de l'Habitat

Politique du logement

La ville de Verrières-le-Buisson est soumise à un Programme Local de l'Habitat (PLH) devenu communautaire. Il s'applique à l'ensemble de la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre (CAHB) avec une déclinaison par commune.
Le premier PLH adopté en 2008 a permis d'enclencher une dynamique en faveur de l'amélioration de l'habitat. Le PLH 2015-2020, qui est en cours d'élaboration, s'inscrit dans la continuité du premier mais dans un contexte législatif renouvelé.



Une offre de logement adaptée

Le PLH, défini par les articles L 302-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation, est une démarche qui vise à définir, en concertation, une politique de l'habitat au sens large.

Par délibération du 5 décembre 2014, le Conseil communautaire a arrêté le projet de Programme Local de l'Habitat des Hauts-de-Bièvre. Ce PLH a également été approuvé par le conseil municipal de Verrières-le-Buisson le 26 janvier dernier.

Présentation de l'habitat dans les communes de la CAHB

Le PLH définit, pour une durée de 6 ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logement. Ceci a pour but de répondre aux besoins en logement et en hébergement, favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale, améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux seniors et aux personnes handicapées.

Présenté sous la forme d'un document de synthèse qui dresse un bilan de l'habitat dans les Hauts-de-Bièvre, le PLH comporte plusieurs parties : un diagnostic du territoire de la CAHB, un bilan des actions et des réalisations du précédent PLH communautaire 2008-2013, un programme d'actions pour la période 2015-2020, avec trois orientations majeures déclinées en 14 actions comprenant les objectifs et les moyens de réalisation. Enfin, pour chaque commune de la CAHB, le PLH propose une monographie qui reprend les éléments spécifiques de chaque ville.

Les enseignements du premier PLH communautaire

La CAHB a produit des efforts en faveur du maintien et de l'amélioration de l'attractivité et de la qualité résidentielle : le bilan de la production de logements est positif puisque les objectifs fixés par l'État ont été atteints. De plus, des réponses ont été apportées aux besoins des publics spéci-


Crédit photo : SIAVB

Vue aérienne de Verrières-le-Buisson (Source : SIAVB)

fiques comme l'offre dédiée aux personnes âgées et aux gens du voyage. Même si le territoire est soumis à des densités très différentes selon les communes, il reste attractif dans l'aire francilienne grâce aux dessertes assurées par la route et les transports en commun. Concernant la population, le PLH fait apparaître que la croissance démographique est moyenne, avec de fortes variations selon les communes et les quartiers. La taille des ménages diminue : les personnes seules représentent plus du tiers des ménages. La population est encore assez jeune mais vieillissante. D'autre part, on constate que les revenus moyens sont élevés avec cependant des disparités : 42 % de la population est éligible au parc social PLAI/PLUS[1] et quelques ménages sont reconnus « urgent et prioritaires » au titre du DALO[2].

Dans le cadre de ce 1er PLH communautaire, Verrières-le-Buisson a répondu à l'ensemble des objectifs triennaux qui lui avaient été fixés : l'offre de logements a été accrue et les objectifs de production de logements sociaux ont été atteints (en décembre 2013, 41 logements sociaux de la résidence l'Inédit, rue Marius Hue, ont été livrés).

(1) Les PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) sont réservés aux personnes en situation de grande précarité. Les PLUS (Prêt à Usage Locatif Social) correspondent à des loyers intermédiaires. Les PLS (Prêt Locatif Social) et les PLI (Prêt Locatif Intermédiaire) sont attribués aux familles dont les revenus sont trop élevés pour pouvoir accéder aux locations « HLM » ordinaires, mais trop bas pour pouvoir se loger dans le secteur privé.

(2) Le Droit au Logement Opposable (DALO) concerne toute personne qui, résidant sur le territoire français de façon régulière et stable, n'est pas en mesure d'accéder par ses propres moyens à un logement décent et indépendant ou de s'y maintenir. Elle peut ainsi exercer un recours amiable devant une commission de médiation. Cette dernière peut alors faire une proposition de logement ou de place d'accueil dans une structure adaptée.

Les réponses apportées par le marché de l'habitat

- Le parc immobilier de la CAHB est relativement récent et présente très peu de situation d'inconfort. 93 % des logements sont des résidences principales et 51 % sont des propriétaires occupants. Les grands logements sont nombreux et relativement sous-occupés.
- La revente d'appartements anciens est le principal segment du marché pour l'accession à la propriété. Le marché de plus en plus sélectif et les prix élevés sur le territoire expliquent que les acquéreurs sont pour moitié des cadres tandis que les jeunes sont peu nombreux à pouvoir acheter un logement.
- Le parc social est bien développé mais il est encore insuffisant pour répondre à toutes les demandes malgré les efforts constatés dans toutes les communes de la CAHB.
- Des efforts sont également à déployer pour répondre aux besoins spécifiques de certains publics : personnes en précarité, offre d'hébergement étoffée et diversifiée ; étudiants et jeunes actifs dont les besoins en logement sont partiellement recouverts.


L'Inedit

Révision du PLH

Produire une offre diversifiée et anticiper les besoins futurs

Plusieurs orientations sont inscrites dans le nouveau PLH :

- poursuivre l'effort en faveur de la production et du renouvellement du parc social,
- atteindre les objectifs de production de logements avec 1 170 logements par an sur la CAHB répartis sur les communes, dont 220 logements par an sur la partie essonnienne (Verrières et Wissous),
- anticiper la production future en menant une politique foncière active (recherche de terrains disponibles),
- développer ponctuellement une offre locative intermédiaire,
- développer une offre en accession à la propriété adaptée aux revenus des classes moyennes.

Afin de coordonner les réponses pour les publics spécifiques, le PLH prévoit de :

- renforcer l'offre de logements pour les jeunes actifs,
- rénover l'offre pour les étudiants,
- contribuer à la multiplicité de l'offre à destination des publics très sociaux,
- apporter des réponses pour le logement des personnes âgées et handicapées.

Le nouveau PLH va permettre de poursuivre l'amélioration des parcs existants, privés et sociaux, de favoriser la mixité sociale dans les secteurs les plus fragiles et de continuer les actions en matière de détection et de résorption de l'habitat indigne.

PHL 2015-2020 : les objectifs pour Verrières

Pour Verrières, le prochain PLH induit plusieurs actions et enjeux :

- poursuivre le développement de l'offre de logements dans un contexte compliqué par la raréfaction du foncier disponible,
- répondre aux objectifs en matière de production de logements sociaux pour atteindre un taux de 25 % à l'horizon 2025 : l'obligation triennale 2014-2016 est de 108 logements à produire, ce qui devrait être réalisé par le projet de transformation du foyer de travailleurs migrants de l'Association pour le Développement des Foyers (ADEF), en résidence sociale,
- contribuer au bon fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage de Tikno Pani (rue des Gardes),
- poursuivre l'action en matière de détection et de résorption de l'habitat indigne en coopération avec les services de la CAHB.

La parole à Karine Casal dit Esteban, conseillère municipale déléguée au logement



Comment Verrières peut-elle atteindre les 25 % de logements sociaux requis par la loi Duflot à l'horizon 2025 ?

Depuis de nombreuses années, la commune de Verrières-le-Buisson s'attache à répondre aux exigences de l'État en matière de logement social : la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) de 2000 imposait aux communes de plus de 3500 habitants un taux minimum de logement sociaux de 20 %. La commune compte actuellement 18,81 % de logements sociaux et s'acheminait donc vers ce taux légal. Mais la loi du 18 janvier 2013 modifie ce taux et relève l'objectif de 20 à 25 % à réaliser d'ici à 2025. Nous allons continuer à répondre à ces objectifs bien que la tâche soit de plus en plus difficile car, même si le territoire de la commune est étendu, le foncier disponible se raréfie. Tout sera donc engagé pour trouver du foncier afin de réaliser les logements manquants, notamment la révision de notre PLU*.

Quels sont les enjeux en matière d'habitat pour notre commune ?

Le premier enjeu est de se conformer à la loi. Ensuite, il nous faudra rester vigilant sur deux points : il s'agit d'une part de conserver l'idée de mixité sociale qui est mise en œuvre depuis de nombreuses années à Verrières, de façon à ce que tout le monde trouve pleinement sa place dans la vie de notre communauté. Ainsi, parmi les dernières réalisations en matière de logement social, la Ville a participé à la création de la résidence du Faisan, en plein centre-ville. Enfin, il semble primordial que ces nouveaux logements puissent s'intégrer à la ville sans la dénaturer : nous aimons Verrières pour sa tranquillité, sa verdure, son esprit « village ». Tout sera mis en œuvre pour conserver l'équilibre entre les espaces verts, la qualité de vie et les nouvelles constructions.

Comment notre ville s'inscrit-elle dans le projet d'habitat de la CAHB ?

Le PLH dressé par la CAHB permet de faire le bilan de l'ensemble de l'habitat sur notre commune, en signalant à la fois les points forts de notre ville et les points sur lesquels nous devons continuer à travailler. De plus, elle met à notre disposition des moyens et des outils pour améliorer les conditions de logement dans la commune. Ainsi, nous travaillons en étroite collaboration avec les services de la CAHB en matière de lutte contre l'habitat insalubre, avec de très bons résultats. De même, c'est maintenant la CAHB qui a la compétence pour contribuer au bon fonctionnement de notre aire d'accueil des gens du voyage de Tikno Pani.

*PLU : Le plan local d'urbanisme est un document de planification urbaine. C'est avec la loi de Solidarité et de renouvellement urbains (SRU) de 2000 que ce document a succédé à l'ancien plan d'occupation des sols (POS). Le PLU définit les grandes orientations d'aménagement du territoire et d'utilisation des sols d'une commune ou d'un groupement de communes, dans un projet global d'urbanisme. Lors de la prochaine révision générale du PLU, les objectifs du PLH seront pris en compte et retranscrits dans le PLU !



Un enjeu pour Verrières : trouver des terrains disponibles…



… pour produire des logements



Logements à Verrières



Logement social : le foyer de l'ADEF bientôt rénové



Aire d'accueil des gens du voyage de Tikno Pani

Logement social

Comment est-il attribué ?

Toute personne ne dépassant pas le plafond de ressources peut prétendre à un logement social. Il existe trois catégories de logements sociaux correspondant à des plafonds de ressources différents et des loyers différents : Prêt Locatif Aidé d'Intégration - PLAI - ; Prêt Locatif à Usage Social - PLUS - ; Prêt Locatif Social - PLS - (lire page 11). Ces trois types de financement permettent la mixité sociale.

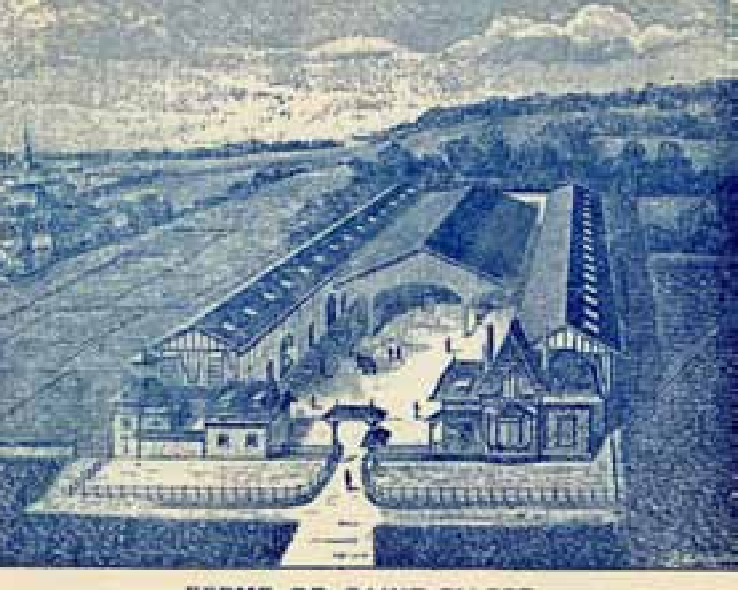
Comment faire une demande ?

Afin de pouvoir bénéficier d'un logement social, une demande doit être déposée auprès du service Logement de la Ville, sur simple présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.
Un premier entretien permet de déterminer les besoins du ménage. Une attestation est délivrée avec un numéro unique régional pour l'Île-de-France, permettant alors de postuler dans toute la région. Les attributions de logements sociaux se font en priorité par ancienneté de la demande. Les ménages doivent présenter une stabilité financière. En effet, le taux d'effort financier pour le poste loyer doit être compris entre 25 et 30 % des revenus du ménage (hors prestations familiales). Lorsqu'un logement se libère, le bailleur remet le logement à disposition du réservataire qui doit proposer trois candidats. Ces derniers doivent alors constituer un dossier pour le passage en commission d'attribution chez le bailleur dont la décision est souveraine.



Service logement

Hôtel de Ville – Tél. 01 69 53 78 00



Bicentenaire Vilmorin

La société Vilmorin, entre histoire et innovation

En mars, le programme du bicentenaire dévoile l'histoire de la société Vilmorin, son importance pour Verrières-le-Buisson et son fonctionnement parfois très novateur pour l'époque.

Entre histoire…

L'histoire de la ville est liée à celle de la société Vilmorin. En effet, pendant 150 ans, l'entreprise est le premier employeur de la commune et fait vivre de nombreuses familles. En 1815, 200 des 1 300 Verriérois travaillent à l'entreprise Vilmorin.

Celle-ci, entre bâtiments et champs de cultures expérimentales, occupe une grande superficie. Des constructions de l'époque, reste le Centre André Malraux qui abritait un musée, une bibliothèque, des écuries, des ateliers et autres magasins à graines. La ferme Saint-Fiacre avec sa laiterie a disparu sauf son pigeonnier. Autour de ces bâtiments, plus de 100 hectares de cultures où la société Vilmorin a introduit, développé et amélioré des centaines de variétés de légumes, céréales, fruits et fleurs.

L'exposition *Les Vilmorin à Verrières,* proposée par l'Historique de Verrières, retrace cette histoire et raconte comment la société a marqué la commune et ses habitants. À travers de nombreuses cartes postales anciennes, vous découvrirez à quoi ressemblaient la ville et ses bâtiments au milieu des cultures.

… et innovation

Une des innovations de la société est notamment son système d'apprentissage intégré : la maison de jeunesse dite « Pouponnière ». Ce centre accueillait les jeunes, qu'on appelait les poupons, dès leurs 14 ans pour une durée de 3 ans. Ils étaient formés aux différents métiers liés à l'agriculture avant de faire carrière dans l'entreprise Vilmorin. Dans le cadre du bicentenaire, après de nombreuses recherches, plusieurs anciens poupons ont été retrouvés. Venez les écouter vous raconter comment se passait la vie d'un poupon à travers les photos qu'ils ont conservées.



Bicentenaire Verrières-Vilmorin

Exposition *Les Vilmorin à Verrières*
Du 6 au 28 mars
Hall de l'Hôtel de Ville
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
et le samedi de 8h30 à 12h



Bicentenaire Verrières-Vilmorin

Conférence *L'école des poupons*
Mardi 24 mars à 20h30
Maison Vaillant, salle 305
Renseignements : 01 69 53 78 21 et vilmorin@verrieres-le-buisson.fr
Blog : verrieres-vilmorin.fr

Octobre 1952 - Clos de Verrières - désherbage des giroflées d'hiver



La chronique du potager

Le mois de mars évoque à la fois les giboulées et la venue du printemps. Il tient son nom du dieu romain de la guerre, en apparente contradiction avec l'idée d'un redoux et d'un retour de la vie. Mais cela peut correspondre avec une énergie que l'on retrouve dans ce slogan des amateurs de barres chocolatées : « mars et ça repart » et aussi dans « en avant mars ! » confirmant de fait une intention martiale. Plus prosaïquement, ce serait la reprise de la guerre après la trêve hivernale qui aurait associé le nom de l'amant de Vénus à cette période de l'année.

Donc menons une guerre… contre les limaces s'il vous plaît ! Car, entre les salades et les limaces, le jardinier va choisir très rapidement son camp. La première méthode est un corps à corps à la tombée de la nuit pour éliminer les gastéropodes terrestres planqués sous les planches ou les pots. La deuxième, chimique, tient dans les fameux granulés à base de phosphate de fer, « en bio » à ce qu'on dit, et qui seraient respectueux des mammifères (dont le hérisson). Ne pas abuser, il y a du métal. La dernière que je préfère est le piège à bière. Elle n'est pas sans danger pour le jardinier qui ne doit pas y tomber lui-même. Pour cela, quelques précautions : d'abord dans le choix d'une bière à bas prix, et ensuite dans le récipient fait à partir d'une bouteille d'eau minérale bien sûr, voire ferrugineuse. Découper la base de la bouteille à 5 cm, récupérer un autre morceau dans le corps pour faire un joli toit qui recouvrira le tout. L'installer dans un petit trou fait à ras la terre afin que nos amies ne fassent pas trop d'effort à y grimper pour se désaltérer, le toit par-dessus, calé avec un caillou ou un galet pour l'empêcher de s'envoler. À recommencer autant que de besoin…

Pour en revenir aux graines, aux grainetiers et aux semenciers, voire aux semencières, à l'initiative de la Coccinelle verte et des associations partenaires, va se tenir à la maison de l'arboretum, le 21 mars, une conférence intitulée « Graines et biodiversité ». Cela sera confirmé par affiches, tracts et sur le blog du bicentenaire bien sûr.

Comme de coutume, voici deux dictons :

« Quand mars fait avril, avril fait mars »,

« Taille tôt, taille tard, taille toujours en mars ».

À bon entendeur salut !

La chronique commencée chez les Romains finit chez le poète grec Georges Moustaki avec une goutte de ces « eaux de mars » que je vous invite, par ailleurs, à redécouvrir :

« C'est un oiseau dans l'air, un oiseau qui se pose
Le jardin qu'on arrose, une source d'eau claire
Une écharde, un clou, c'est la fièvre qui monte
C'est un compte à bon compte, c'est un peu rien du tout »

Les jardiniers de « la Coccinelle verte » et des « Jardins de Vedrariae »

Art contemporain

Flowers



Du 6 au 29 mars, *Flowers*, qui s'intègre aux manifestations du Bicentenaire Vilmorin, s'expose à l'Orangerie-Espace Tourlière.

Pourquoi avoir emprunté ce terme anglais pour dénommer cette nouvelle manifestation de l'Orangerie-Espace Tourlière qui inaugure, à la fois, le printemps et les débuts de l'année Verrières/Vilmorin, laquelle promet d'être riche d'événements exceptionnels ? Non pas par « snobisme » mais tout simplement pour évoquer ce que l'un des plus grands artistes de notre époque, Andy Warhol, a su réaliser, au milieu des années 60, de totalement nouveau sur un sujet si traditionnel : ses immenses « Flowers » peintes en sérigraphies et qui font les beaux jours de tant de musées d'art contemporain dans le monde.

Plus modestement mais avec la même volonté de choisir et de vous présenter sur ce thème des œuvres les plus originales possible, le jury de l'Orangerie a sélectionné des peintures, dessins, photographies, sculptures et autres surprises qui devraient vous réjouir.

Arts visuels

Flowers
Du 6 au 29 mars
Mercredi et vendredi de 15h à 18h,
Samedi et dimanche de 14h à 19h
et sur rendez-vous pour les groupes
Orangerie - Espace Tourlière
Maison Vaillant, 66 rue d'Estienne d'Orves
Rens. : 01 69 53 78 22 - Entrée libre

Exposition d'art contemporain

FLOWERS

6 au 29 mars

14h à 19h : samedi, dimanche
15h à 18h : mercredi, vendredi

Quand Flore parcourt les arts

Dans le cadre de *Flowers*, Pierre Gilles animera une conférence intitulée *Quand Flore parcourt les arts.*

Dans son célèbre *Printemps* accroché aux cimaises de Florence, Botticelli met en scène la déesse romaine Flore vêtue de voiles semés de mille et une fleurs. Un motif parmi les plus utilisés en peinture, en tapisserie ou en décoration. En dépit d'une certaine usure du thème et après les heures glorieuses des Brueghel, Manet ou Van Gogh, l'art contemporain aura-t-il su le faire perdurer et le renouveler ? Enquête colorée…



Conférence

Jeudi 12 mars à 20h30
Quand Flore parcourt les arts
de Pierre Gilles
Maison Vaillant - Entrée libre



Finale publique

Prix Vedrarias 2015 de Composition musicale

Le 23 novembre dernier, le jury de la 4e édition du Prix Vedrarias de Composition Musicale s'est réuni à huis clos afin de choisir les œuvres finalistes du concours consacré au quatuor à cordes. Elles seront interprétées le 15 mars prochain par le Quatuor Concordia, ensemble associé à l'édition 2015, et soumises au vote du jury et du public. Les œuvres lauréates seront jouées à nouveau lors du récital exceptionnel du Quatuor Concordia, le 12 avril en l'Église de Notre-Dame de l'Assomption.
Le Mensuel a rencontré Frédérick Martin, compositeur, lauréat du Prix Vedrarias 2013 de Composition Musicale avec son œuvre pour septuor *Vance* et président du jury de cette édition.

Le Mensuel : Frédérick Martin, voulez-vous bien vous présenter ?
Frédérick Martin : compositeur de 160 pièces pour tous les genres, du soliste à l'orchestre, avec ou sans voix, et lauréat de divers prix et bourses (Villa Medicis, missions des Affaires étrangères aux USA et en Russie, prix Paul-Louis Weiller de l'Académie des Beaux-Arts…), mes compositions ont été interprétées par des formations prestigieuses comme l'Orchestre de Liège, l'Orchestre Philharmonique de Radio France, l'Ensemble Inter Contemporain, l'Ensemble Itinéraire, des quatuors à cordes comme Chilingirian, Tana ou Diotima, le Trio à Cordes de Paris, les pianistes Nicolas Horvath et Flore Dupuy.

LM : Pourquoi avoir accepté de présider cette 4e édition du concours ?
FM : En ajoutant au prix littéraire Vedrarias un prix de composition musicale en 2010, la ville de Verrières-le-Buisson a fait preuve d'une étonnante implication dans un domaine difficile mais nécessaire et souvent mal évalué de notre vie culturelle. En avoir reçu le prix du jury en 2013 m'a fait ressentir une fierté particulière, car il s'agit de la vie réelle, profonde, du ciment d'une collectivité, d'un moment porté par des volontés personnelles et pas d'un automatisme institutionnel.
C'est donc avec une fierté renouvelée que je préside le jury du concours 2015, m'apprêtant à la tâche délicate de choisir un lauréat parmi plusieurs finalistes, d'autant que la formation retenue est le quatuor à cordes, formation mythique de l'histoire musicale.

Nouveauté

Le concours s'associe au Bicentenaire Verrières - Vilmorin, en ouvrant une catégorie d'un Graine de Compositeur s'adressant à de jeunes créateurs en formation, étudiant des classes d'écriture des conservatoires.
vedrarias-musique.org

Prix Vedrarias 2015

Finale publique
Dimanche 15 mars à 17h
Moulin de Grais - Entrée Libre
sur réservation au 01 69 53 10 37 ou
lecolombier@verrieres-le-buisson.fr

Concert de clôture
Dimanche 12 avril à 17h
Église Notre-Dame de l'Assomption
Tarifs : 12 €, 10 € et 8 €

L'Essonne insolite : 100 lieux étranges

Tout est dit dans ce titre paru voici quelques mois. Son auteur, Denis Fauvel, est Verriérois et randonneur.
À l'origine de cet ouvrage, les découvertes faites lors des balades avec le club de randonnée de Verrières. Ces promenades ne lui permettant pas de s'imprégner du lieu, de sortir son carnet de notes, de prendre tous les clichés qu'il souhaitait, il retourne sur les sites qui l'ont séduit, extraordinaires ou curieux, historiques ou contemporains, depuis les mégalithes de Brunoy, les batteries militaires jusqu'à cette peinture de King-Kong à Villebon et autre fresque.
Poursuivant sa quête d'insolite, il rassemble finalement dans cet ouvrage une centaine de ces trésors glanés dans toute l'Essonne. Denis Fauvel, auteur de BD, a tout réalisé : écriture et photographie pour raconter ces endroits surprenants qui sont souvent à votre porte !
Au fait, qu'a bien pu trouver notre auteur dans sa ville de Verrières ?...

L'Essonne insolite : 100 lieux étranges de Denis Fauvel, auteur, photographe, illustrateur - Grrr… Art Éditions - 15 €
www.denisfauvel.fr



Théâtre

Palatine


© Alexandre Fay

Si le 8 mars est la Journée internationale pour les droits des femmes, mars en est le mois au Moulin de Grais et à la Maison Vaillant qui reçoivent d'illustres représentantes ! Palatine revivra sous les traits de Marie Grudzinski et Simone de Beauvoir sera lue par la Compagnie Minuit zéro une.

Mise en scène par Jean-Claude Seguin de la Compagnie Théâtre du Loup blanc, *Palatine* est adapté des lettres de Charlotte-Elisabeth de Bavière. Dite Palatine, l'auteur de cette correspondance, dont la liberté de ton, la drôlerie et la sensibilité n'ont pas fini de surprendre, est incarnée par Marie Grudzinski.

Charlotte-Elisabeth de Bavière se retrouve à la Cour de France, mariée à « Monsieur », frère de Louis XIV. En butte aux intrigues des mignons de son époux et des maîtresses du roi, on la voit mûrir et vieillir au fil des lettres qu'elle envoie à sa famille.

Sa correspondance, écrite dans un style alerte, coloré, plein de ce naturel que la Palatine revendique, constitue un témoignage unique, toujours vivant et personnel, souvent drôle ou émouvant, sur le siècle de Louis XIV. Avec humour, elle fait revivre un Versailles inattendu, loin des clichés de nos manuels scolaires.

Observatrice lucide des mœurs de son époque, « Madame » est aussi une âme sensible et un esprit en avance sur son temps, curieux de tout et souverainement libre. Une véritable bouffée d'oxygène !

Un régal - Le Nouvel-Observateur
Un vrai petit bijou - Le Monde
Une liberté de ton irrésistible - Le Figaro-Magazine



Palatine

avec Marie Grudzinski de la Compagnie Théâtre du Loup blanc
Samedi 28 mars à 21h
Moulin de Grais
Tout public - Tarifs : 11 €, 6 €
Réservations au 01 69 53 10 37
lecolombier@verrieres-le-buisson.fr

Nombre limité de places

Les réservations non retirées 10 minutes avant le début du spectacle sont remises en vente.

Lecture-brunch en mars à la Maison Vaillant



Matrimoine ? Le deuxième sexe

Le Deuxième Sexe de Simone de Beauvoir, c'est comme la Tour Eiffel (autre élément de notre patrimoine !) : cette œuvre imprègne tellement notre quotidien qu'on s'étonne des résistances qu'elle a pu rencontrer. À redécouvrir avec Didier Lesour de la Compagnie Minuit zéro une, autour d'un brunch.

Dimanche 22 mars à 11h
Matrimoine ? Le deuxième sexe de Simone de Beauvoir par Didier Lesour.
Maison Vaillant, salle 305
Tarif unique : 11 €
Réservation : 01 69 53 10 37
lecolombier@verrieres-le-buisson.fr

Où trouver un cinéma Art et Essai ?

Pendant la rénovation et l'extension du Colombier, les cinéphiles doivent se tourner vers des salles voisines.

Pour faciliter l'accès des spectateurs au cinéma Art et Essai, la Ville propose la carte de l'association Cinessonne au tarif symbolique de 1 €, disponible au service culturel. Le porteur de la carte, ainsi qu'une personne de son choix, a alors accès aux 14 cinémas Art et Essai au tarif réduit de 4,80 € la place et d'un tarif préférentiel à Palaiseau et Orsay.

Au sein de la Communauté d'agglomération, les partenariats initiés par la Ville vous permettent de profiter du tarif réduit des cinémas Art et Essai Le Sélect d'Antony et Le Rex de Châtenay-Malabry.

Seule condition : acheter les contremarques au Colombier jusqu'au 30 mars puis au service culturel, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'identité, lesquelles seront échangées contre des tickets dans les cinémas concernés.

Les cinémas du réseau Cinessonne

Chilly-Mazarin, Athis-Mons, Les Ulis, Brétigny-sur-Orge, Ris-Orangis, Corbeil-Essonne, Étampes, Viry-Chatillon, Marcoussis, Juvisy, Montgeron, Saint-Michel-sur-Orge : 4,80 €
Orsay : 5,20 € - Palaiseau : 6 €

Cinémas partenaires dans la CAHB

Le Sélect à Antony (10 av. de la Division Leclerc) : 5 €
Le Rex à Châtenay-Malabry (364 av. de la Division-Leclerc) : 5,5 €

La saison des médiathèques

Conte de 3 à 6 ans

Mercredi 11 mars à 17h
Chapristi, mon œuf
Une version tonique et interactive des contes traditionnels de Charente et d'Alsace revisités par la conteuse Isabelle Cardon.
À partir de 3 ans - 45 min.
Médiathèque André Malraux
Réservation indispensable

Et aussi…

- **Les Raconteries** - histoires pour les enfants de 4 à 8 ans à la Potinière
  Mercredis 4 mars et 1er avril à 15h
- **Ateliers multimédia** - séances d'une heure à 14h, 15h, 16h et 17h à la Potinière.
  Samedi 14 mars
- **Les Mirettes à la fête -** Chaque mois, à la médiathèque André Malraux, projections pour les enfants, suivies d'échanges autour d'un goûter.
  Renseignements auprès des bibliothécaires.
  Samedi 21 mars à 15h
  Renseignements auprès des bibliothécaires.

Le kiosque à musique

Samedi 7 mars à 16h30
La guitare électrique dans tous ses états
Discothèque de la médiathèque André Malraux
Simon Martineau, professeur de guitare jazz au conservatoire de musique à rayonnement intercommunal et ses élèves feront une présentation d'une heure environ sur les utilisations de la guitare dans les musiques actuelles au sens large : pop, rock, blues, jazz, etc. Les aspects techniques de l'instrument (modes de jeux, lutherie, amplification, effets, ...) seront abordés. Au programme : The Beatles, Nirvana, David Bowie, Bill Frisell, Grant Green, Jimi Hendrix, Bob Marley, The Meters.
Prochain événement : ***mercredi 15 avril à 16h30,*** *Musique et mythologie*



Toutes les animations de la médiathèque sont gratuites, sur réservation uniquement, au 01 69 53 10 24 / 01 69 30 48 84

À lire, à voir ou à écouter

Choix des médiathèques

LIVRE ADULTE

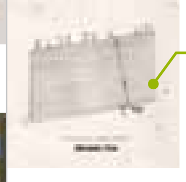
Des mille et une façons de quitter la Moldavie **de Vladimir Lortchenkov**
Dans un petit village de Moldavie, les habitants cherchent désespérément à fuir leur pays, le plus pauvre d'Europe. Tous rêvent de rejoindre l'Italie et, pour cela, sont prêts aux entreprises les plus folles… À travers un humour caustique, l'auteur dénonce la pauvreté, les trafics d'organes et d'êtres humains.
R LOR (Malraux)

BD ADULTE

Un océan d'amour **de Wilfrid Lupano (récit) - Grégory Panaccione (illustrations)**
Chaque matin, Monsieur part pêcher au large des côtes bretonnes. Mais ce jour-là, c'est lui qui est pêché par un effrayant bateau-usine. Pendant ce temps, Madame attend, inquiète...
BDA LUP (Potinière)

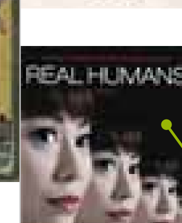
LIVRE JEUNESSE

Le Livre de Perle de Timothée **de Fombelle**
Banni de son monde féerique, le prince Ilian est condamné à vivre sur la seule terre où l'on ne croit ni aux contes, ni aux fées et est recueilli par les Perle. Olia, sa bien-aimée renonce à la magie pour suivre son amour déchu. Un demi-siècle plus tard, un adolescent, sauvé par un homme étrange et solitaire, ouvre sans le vouloir la porte entre deux mondes...
R FOM (Malraux)



DISCOTHÈQUE

My favourite faded fantasy **de Damien Rice**
Après huit années de silence, Damien Rice, auteur-compositeur-interprète irlandais, sort un nouvel album plein de raffinement. Des mélodies folks aériennes, des envolées orchestrales, une voix fragile.
200 RIC



VIDEOTHÈQUE

Real Humans : Saison 1 **de Harald Hamrell et L. Akin (science-fiction)**
Dans une Suède contemporaine alternative, l'usage de robots humanoïdes appelés hubots est courant. Alors que certains androïdes commencent à éprouver des sentiments propres et à rêver de liberté, un groupe d'humains crée une société secrète dont le but est d'anéantir les hubots.
S REA 1

Inscriptions scolaires de la rentrée 2015/2016



Les inscriptions scolaires se dérouleront jusqu'au 30 avril au Guichet unique de la mairie. En plus des nouveaux arrivants, elles concernent les enfants nés en 2009, rentrant en cours préparatoire, les enfants nés en 2012 déjà inscrits ou non sur liste d'attente (confirmation impérative) et ceux nés en 2013, qui seront inscrits sur liste d'attente.
Liste des pièces à fournir sur ***verrieres-le-buisson.fr, rubrique Famille.***
Renseignements : Hôtel de Ville, service Enfance
Tél. 01 69 53 78 00 - scolaire@verrieres-le-buisson.fr

Séjours d'été à Gravières : inscrivez-vous !



Vous avez entre 6 et 15 ans, la ville de Verrières-le-Buisson vous propose deux séjours pour l'été 2015 au domaine de Gravières, dans le Cantal.
Du 6 au 17 juillet ou du 18 au 31 juillet, vous serez accueilli dans les locaux refaits à neuf. L'imagination débordante de l'équipe d'animation vous permettra de passer des moments inoubliables.
Les bulletins de pré-inscription et règlement sont à retirer à l'accueil de la mairie ou à télécharger sur le site municipal à partir du 2 mars puis à retourner par la Poste entre le 16 et le 21 mars (cachet de la Poste faisant foi). Tout bulletin incomplet ou envoyé avant le 16 mars ne sera pas pris en compte. Les bulletins d'une même famille sont à mettre dans une même enveloppe.
Service jeunes : 01 69 53 78 00 - www.verrieres-le-buisson.fr, rubrique Jeunes

Accueil de loisirs - Inscription pour les vacances de Printemps jusqu'au 18 mars

Les pré-inscriptions pour les vacances de Printemps à l'accueil de loisirs maternel et élémentaire du Vert Buisson sont ouvertes jusqu'au 18 mars. Afin de respecter les règles en matière d'encadrement fixées par la Direction départementale de la Cohésion sociale, les services municipaux se verront donc dans l'obligation de refuser l'accès du centre aux enfants qui n'ont pas été inscrits. À noter que tout désistement sera facturé sauf présentation d'un certificat médical.
Formulaire disponible au guichet unique ou sur www.verrieres-le-buisson.fr rubrique Jeunes ou sur l'Espace Famille (lire en page 6)
Renseignements : 01 69 53 10 20

Cloches, lapins, œufs et chocolats de Pâques au parc Régnier le 5 avril



Le dimanche 5 avril dès 9h, aura lieu dans le parc Régnier la désormais traditionnelle chasse aux œufs organisée par la Ville et les dix jeunes bénévoles du projet Song Taaba. Aidés par de curieux personnages bien sympathiques, les petits Verriérois de 2 à 11 ans réaliseront quelques épreuves ludiques jusqu'à découvrir les fameux œufs de Pâques… enfin, des œufs à échanger contre du vrai chocolat.
Pré-inscriptions obligatoires avant le 28 mars auprès du service Jeunes Tél. 01 69 53 78 00 ou sur le site de la Ville, www.verrieres-le-buisson.fr, rubriques Jeunes.

Venez trouver votre job d'été !



Le Point Information Jeunesse (PIJ) de la Ville organise sa journée Jobs d'été le mercredi 1er avril de 13h30 à 20h à l'Espace Jeunes en partenariat avec ViTaCité.
Les jeunes Verriérois pourront consulter des annonces d'emploi, rencontrer des responsables des structures jeunesse de la Ville. Ils auront l'opportunité de participer à des ateliers pour rédiger CV et lettres de motivation et pourront même envoyer gratuitement leurs candidatures.
Les annonces resteront affichées jusqu'au samedi 4 avril de 14h à 18h.
Mercredi 1er avril de 13h30 à 20h à l'Espace Jeunes. Renseignements : PIJ, 13 rue de l'Ancienne Poste - Tél. 01 60 11 14 48 - pij@verrieres-le-buisson.fr

Animations seniors : vos rendez-vous de mars

- Atelier Jeux de société, mercredis 4 mars et 1er avril de 14h à 17h à la Villa Sainte-Christine
- Loto le mardi 10 mars à 14h à la Villa Sainte-Christine
- Sortie nature à l'Arboretum municipal : jeux de piste, jeudi 12 mars de 14h à 17h
- Repas à thème : repas chinois le mercredi 18 mars à la Villa Sainte-Christine
  Tarif : 11,20 € sur inscription
- Sortie au Parc de Sceaux, vendredi 27 mars de 14h à 17h. Exposition *À bicyclette*.
  Tarif : 7 € sur inscription

Activités gratuites (sauf précision), sur inscription auprès du CCAS, Hôtel de Ville - Tél. 01 69 53 78 00

Nouvel horaire de la Poste

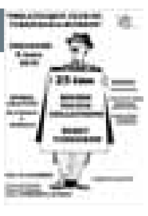
Depuis le 16 février, le jeudi, la Poste ouvre ses portes à 14h30 (et non à 14h).
Rappel des horaires : du lundi au samedi, de 8h30 à 12h30 ; du lundi au vendredi, de 14h à 18h30 ; sauf le jeudi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h30.

Stage de découverte de l'environnement



Les Ateliers de l'environnement organisent un stage de découverte de l'environnement dans le Golfe du Morbihan du lundi 20 au vendredi 24 avril.
Le Golfe du Morbihan, « petite mer » en breton, est un véritable paradis pour les amateurs de randonnées le long des nombreux sentiers côtiers. Des milliers d'hectares de rochers, de plages, d'herbiers, de salines abritent près de 150 000 oiseaux d'eau : échasses, aigrettes garzettes, harles huppées, mouettes, goélands, etc.
Vous avez entre 10 et 15 ans, vous voulez vous amuser tout en apprenant et vous avez envie d'aventure et de paysages grandioses, alors joignez-vous aux 15 jeunes qui participeront à ce séjour.
Coût du stage : 300 € tout compris - Arrhes : 100 €. Des aménagements pour le règlement sont possibles. De même, si un enfant de moins de 10 ans souhaite participer à ce séjour, contactez l'association. Transport en TGV et autocar.
Informations et inscriptions : 01 69 30 73 48 (répondeur)
Portable : 06 03 56 11 40 - ateliers.environnement@gmail.com

25e Hobby verriérois



Le dimanche 8 mars, aura lieu la 25e édition de la bourse toutes collections organisée par le Philatélique club.
Dimanche 8 mars de 9h à 18h au Colombier - Entrée libre - Buffet, salon de thé

L'ACV fête le printemps

La nouvelle ACV à la rencontre des Verriérois :
l'Association des commerçants et artisans vous accueillera, à l'occasion d'un repas de rue, le dimanche 22 mars à partir de 12h, au centre-ville (rue d'Estienne d'Orves et rue de Paron). Sur place, vous trouverez à votre disposition des stands de restauration, des tables et bancs et bien sûr des animations.

Scouts et Guides de France

Les week-ends campés continuent à alterner avec les réunions au local. Le 3 mars, les SGDF participeront au repas-partage organisé par le CCFD-Terre Solidaire du secteur de Massy-Verrières. Quant aux Pionniers/Caravelles, ils participeront au week-end territorial de leur branche le 21 mars.
Vous avez entre 17 et 25 ans, vous aimez la nature et voulez aider les jeunes à grandir avec le scoutisme : rejoignez-les !
Contact : Emmanuel et Anne Alamichel, 01 60 13 90 61
Planning et informations sur blogs.sgdf.fr/massy-verrieres

Les stages de La Lucarne, des ateliers d'expression créatrice



Les prochains stages auront lieu pendant les vacances de printemps, du 20 au 24 avril, pour les enfants de 5 à 11 ans. Ils se dérouleront de 13h30 à 16h30 au Moulin de Grais. Selon les jours, seront proposés théâtre, modelage de la terre, peinture ou musique.
Tarifs : une après-midi, 11 € ; tarifs dégressifs pour les familles ; tarif réduit (6 €) pour les familles dont le coefficient familial est C1 ou C2. Inscriptions par mail et par téléphone un mois avant le stage.
Renseignements : 09 72 11 53 67 (répondeur, tarif local)
lalucarne@laposte.net - www.lalucarne-verrieres-91.fr

Bourse aux vêtements du Club ABC



La Bourse aux vêtements de printemps du Club ABC se déroulera du 3 au 6 mars au Colombier comme suit :
- 3 mars : dépôt des vêtements de 14h à 19h
- 4 mars : vente de 10h à 20h sans interruption
- 5 mars : vente de 10h à 16h sans interruption
- 6 mars : retrait des invendus de 17h à 19h

Horaires, prix, inscriptions sur http://clubabc-verrieres.fr ou au bureau du club, les mercredi après-midi et vendredi matin.
Tél. 01 60 11 35 05 - clubabc@wanadoo.fr

Salon de Printemps : Exposition Web



Exceptionnellement en 2015, le Salon de Printemps se transforme en « Exposition Web ». Durant la rénovation du Colombier, le comité d'organisation du Salon de Printemps vous invite à retrouver les artistes et leurs œuvres sur leur site www.salondartverrieres.fr.
La prochaine exposition aura lieu dans le nouveau Pôle culturel du Colombier.
www.salondartverrieres.fr



Le Strapontin Théâtre

Le Strapontin présente, les 7 et 8 mars au Moulin de Grais, *Pièces courtes* de Daniel Keene, un auteur à découvrir, un poète bouleversant. La mise en scène est de Colette Allouche.
Pièces courtes *de Daniel Keene - Samedi 7 mars à 20h45 et dimanche 8 mars à 15h au Moulin de Grais - Entrée gratuite*
Renseignements : 01 69 20 26 74 - lestrapontin@free.fr

Appel à bénévoles

L'antenne verriéroise de l'association Université du Temps Libre Essonne (UTLe) a besoin de bénévoles afin de participer à la constitution du programme des conférences 2015-2016.
Renseignements : 01 69 53 10 36



Les sorties de l'OTSI

L'Office de Tourisme - Syndicat d'Initiative organise des sorties de une ou deux journées.
Voici le programme 2015 :
- Jeudi 16 avril : journée à l'arboretum des Barres, à Nogent-sur-Vernisson (transport en car, visite guidée du parc, déjeuner sur place).

- Lundi 11 et mardi 12 mai : Chaumont-sur-Loire et ses environs (transport en car ; visite guidée du domaine de Chaumont avec son festival des jardins ; déjeuner au restaurant ; nuit à l'hôtel). Des visites sont à définir : La Loire d'Amboise à Vouvray avec visite du château, balade et déjeuner sur le bateau, visite d'une cave de Vouvray ; châteaux troglodytes et artisanat d'art.

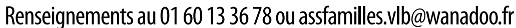
- Mardi 22 septembre : Le potager du Roi à Versailles ; transport en car ; visite commentée du potager du Roi et du Parc Balbi ; déjeuner au restaurant dans le Parc de Versailles.

- Mercredi 11 novembre : Verdun ; programme en cours d'élaboration.

Faites connaître vos intentions de vous joindre à ces sorties en vous rendant à l'OTSI, ouvert lundi de 15h à 18h, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30 et 14h à 18h30, mercredi de 9h30 à 13h et de 15h à 18h, samedi de 9h30 à 13h,

- ***en téléphonant au 01 69 53 96 49***
- ***par courriel : ot.verrieres-le-buisson@orange.fr***
- ***par courrier postal adressé à : Villa Sainte-Christine - Place Charles de Gaulle 91370 Verrières-le-Buisson.***

Conférence *Petit ou grand anxieux*



L'Association des Familles de Verrières propose une conférence intitulée *Petit ou grand anxieux*. Animée par Alain Braconnier, elle se déroulera mercredi 11 mars à 18h30 à la Maison Vaillant (salle 305). Entrée libre et gratuite. Cette conférence fera suite à l'assemblée générale de l'association (16h).
Renseignements au 01 60 13 36 78 ou assfamilles.vlb@wanadoo.fr





Le concert de Printemps d'Arte Musica



Les solistes, chœur et orchestre d'Arte Musica vous proposent un concert de Printemps le dimanche 29 mars à 16h30 en l'église Notre-Dame de l'Assomption, avec la participation de la Chorale du Moulin de Pierre de Clamart.
Au programme et sous la direction de Marjolaine Reymond, chef de chœur : *La Missa Dolorosa* d'Antonio Caldara et des œuvres de Gabriel Fauré et, sous la direction d'Olivier Guion, l'orchestre interprétera des extraits de *Water Music* de Haendel et autres pièces pour orchestre.

Pré-vente auprès des choristes - Tarif : 14 € - gratuit pour les moins de 12 ans

La Buissonnière des 11 et 12 avril



Le TUVB, l'association Zinado 2000 et la commune organisent, les 11 et 12 avril, la 3e édition de la Buissonnière.

Ce week-end sportif et solidaire vous concerne tous puisque, le samedi 11, les jeunes nés entre 1996 et 2009 sont invités à participer à plusieurs épreuves de duathlon ; les marcheurs pourront effectuer une randonnée de 11 km et les personnes en situation de handicap pourront se balader en Joëlette.

Le dimanche, pour les plus de 16 ans, la course reine du week-end permettra aux amateurs de course à pied ou de marche nordique de découvrir ou de redécouvrir le potentiel environnemental de notre belle commune durant 11 km, course également accessible aux personnes en situation de handicap.

Enfin, une partie des bénéfices participera au financement du projet Zorgh'eau.

Renseignements : 01 69 53 11 24 - http://tuvb.org



Stage de danse africaine avec Chantal Loial

Le TU danse vous invite le dimanche 29 mars à participer à un stage de danse africaine au gymnase de la Vallée à la Dame : de 11h à 12h30 pour les enfants et adolescents et de 13h à 15h30 pour les adultes.

Chantal Loial est la fondatrice et directrice de la compagnie Difé Kako. Ses spectacles tournent un peu partout : en Guyane, aux Antilles, à Paris, à Avignon, etc. avec des ballets comme *On t'appelle Venus* ou *Noir de boue et d'obus*. Elle a aussi dansé avec plusieurs compagnies comme celle de Montalvo-Hervieu.

Parallèlement à ses activités de chorégraphe et de danseuse, Chantal Loial n'a de cesse de transmettre son savoir et sa passion. Elle le fait avec un dynamisme et un enthousiasme intacts, accompagnée des musiciens de la compagnie, à travers des stages, des cours, des conférences dansées et l'animation de bals antillais.

Renseignements et inscriptions au 06 87 69 82 59

Club de tarot

Le Petit Verriérois, club de tarot de Verrières, vous invite chaque mercredi dès 13h30 à la salle 404 de la Maison Vaillant. Débutants et confirmés sont les bienvenus.

Les tournois sont dotés et chaque participant repart avec un lot.

Jean-Pierre Maguet, 06 07 14 96 61 - jp.maguet@free.fr

Un nouveau bureau pour le TUVB



De gauche à droite : M. Hulin, A. Piot, Ch. Dubois, F. Fabre, R. Badier, L. Lequet, P. Lagenette, A. Chanut, F. Angeletti

En juillet dernier, le nouveau bureau du Trait d'Union de Verrières-le-Buisson a été élu. Constitué de dix membres, il forme, avec les 26 responsables de section et trois autres membres élus, le comité directeur de l'association.

Le nouveau bureau a pour président Francis Fabre, membre de la section Ai Ki Ryu et pour vice-présidents Alain Chanut, membre de la section basket-ball, et Patrice Lagenette, membre de la section triathlon.

La secrétaire générale, Marion Hulin, membre de la section gym rythmique et zumba, a pour adjointe, Laurence Lequet qui est membre de la section badminton. Le trésorier général, Marc Demulière, membre de la section triathlon est secondé par Christophe Dubois, membre de la section rock sauté. Fabio Angeletti, membre de la section Qi Gong, est responsable de la communication, Raphaël Badier, membre de la section basket-ball est responsable des manifestations et Arnaud Piot, membre de la section tennis gère l'informatique.

Le bureau souhaite renforcer l'aide qu'apportent aux 26 sections les nombreux bénévoles et les 81 salariés du club (78 éducateurs sportifs et 3 employés administratifs). Et l'un des prochains objectifs est de fêter les 70 ans du club.

Les prochains rendez-vous :
- La Buissonnière, les 11 et 12 avril avec Zinado 2000
- Les 70 ans du TUVB, les 27 et 28 juin
Renseignements au 01 69 53 11 24 ou http://tuvb.org

Les Misérables au profit de l'ARTC



L'antenne essonnienne de l'Association pour la Recherche sur les Tumeurs Cérébrales - ARTC - vous invite à un spectacle musical de la compagnie Gavroche, qui présente *Les Misérables* d'après l'œuvre de Victor Hugo. Les représentations auront lieu au grand auditorium de l'institution Sainte-Marie (2 rue de l'abbaye) à Antony, les samedi 21 mars à 20h30 et dimanche 22 mars à 14h30. Soyez nombreux à soutenir l'ARTC.

L'ARTC a pour objectif de participer au financement d'une recherche performante et spécifique sur les tumeurs cérébrales et elle aide également les patients et leurs familles dans leur quotidien. Cette pathologie est considérée comme la maladie orpheline de la cancérologie par sa relative rareté mais aussi par la problématique de son traitement. La route sera encore longue, sans doute semée d'embûches et même de déceptions... Toutefois, réussir à terrasser cette maladie n'apparaît plus comme un pari fou mais comme un objectif à la portée des hommes...

Tarifs : 8 € pour les adultes, 5 € pour les 6-25 ans
Uniquement sur réservation : 01 69 30 41 32 ou 06 82 13 96 61 - chichileo@cegetel.net - Règlement par chèque du montant correspondant à votre réservation au nom de l'ARTC, à Mme Chiron - ARTC - 47 chemin des Hauts-graviers 91370 Verrières-le-Buisson (plus enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi des billets).
www.artc.asso.fr.

Concert du Lions club

Le Lions club organise un concert au bénéfice de l'action « Enfants Cancers Santé », sous le parrainage de Brice Fresneau, médecin chercheur au département de cancérologie de l'enfant et de l'adolescent de Gustave Roussy, le dimanche 8 mars à 17h au centre culturel « Isadora Duncan » d'Igny (place de Stalingrad). Darina Maleeva, violon, et Xavier Lecomte de la Bretonnerie, piano, présenteront *Plénitude Baroque et Ivresse Romantique*.

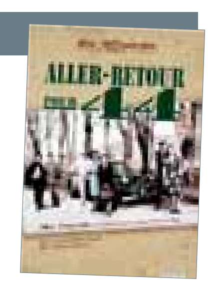
Concert pour l'espoir - Tarif : 15 € (placement libre) - Billetterie sur place ou www.moxity.com
Renseignements : mariedo.brissetcolin@gmail.com

Loto du Rotary

Comme tous les ans, le Rotary de Verrières-le-Buisson organise un super loto, le samedi 14 mars à 19h30 au Colombier. Les profits seront reversés aux œuvres du Rotary. De nombreux lots sont à gagner dans une ambiance agréable.

Super-loto du Rotary - samedi 14 mars à 19h30, Colombier

SNL fête ses 20 ans



La compagnie de théâtre « Les Affranchis » présente la pièce *Aller-Retour pour 44* le 14 mars à 20h30, à l'auditorium de Massy (place de l'Opéra). Cette comédie de Camille Sadoun et Jean-François May est reprise au profit de l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement à l'occasion du 20e anniversaire de sa création. Soyez nombreux à soutenir les actions de SNL. Participation : 10 €.

Renseignement : J.-P. Faure, 01 69 20 15 99
Samedi 14 mars à 20h30 - Allez-retour en 44 - auditorium de Massy - 10 €

VIE LOCALE

CAHB-Ligne B du RER

Un quai supplémentaire en service

Depuis fin décembre 2014, le quai n°3 aménagé à la gare Denfert-Rochereau sur la ligne du RER B permet, en cas de perturbations, aux voyageurs en provenance du Sud parisien de rejoindre les nombreuses correspondances en métro ou en bus à Denfert Rochereau.

Auparavant, lorsqu'un train bloquait la circulation sur le tronçon nord du RER B, les voyageurs étaient débarqués dans les gares de Laplace ou Cité universitaire.

Désormais avec ce 3e quai, ils arriveront à Denfert-Rochereau, station qui offre de multiples solutions en transports en commun : le métro (lignes 6 et 4), le bus (lignes 38, 68, 88, 216), dont l'Orlybus qui dessert l'aéroport d'Orly, sans oublier les Vélib et Autolib' en libre-service aux alentours de la gare.

Cet aménagement s'inscrit dans le cadre du Schéma directeur de la ligne B et du plan de modernisation de la ligne qui prévoit, pour la partie Sud de la ligne, d'améliorer la régularité des fréquences de trains (20 trains en heures de pointe), la gestion des situations perturbées (affichage des temps réels de parcours) et la rénovation des rames d'ici 2015-2016 pour le confort des voyageurs.

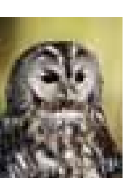
Au total, plus de 500 millions d'euros seront investis à court (2013-2016) et moyen terme (2017-2022).

Les rendez-vous de mars des Hauts-de-Bièvre

LES HAUTS-DE-BIÈVRE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Sorties Nature



> Nuit de la Chouette
Conférence et balade de nuit
Samedi 14 mars à 19h30
Parc de Sceaux

> Réserve naturelle régionale de la Bièvre
Dimanche 29 mars à partir de 14h15
(4 sorties de 45 mn)

> Le parc de Sceaux
Dimanche 29 mars de 9h30 à 12h
Inscriptions : dev.durable@agglo-hautsdebievre.fr
www.agglo-hautsdebievre.fr

ANTONY
Du 25 au 29 mars
Les Rencontres internationales de la guitare
Espace Vasarely et Conservatoire d'Antony
Détails et réservations sur
www.ville-antony.fr - Tél. 01 40 96 72 82

BOURG-LA-REINE
Dimanche 8 mars à 16h30
Les Grandes Heures de l'Orgue de Saint-Gilles
Église Saint-Gilles - 01 79 71 40 50
www.bourg-la-reine.fr

CHÂTENAY-MALABRY
Du 4 au 8 mars
***Platonov* de Tchekhov avec Emmanuelle Devos**
Théâtre La Piscine - www.chatenay-malabry.fr

LE PLESSIS ROBINSON
Samedi 21 mars à 10h
Dictée du Plessis-Robinson
Trois catégories : 8/10 ans ; 11/18 ans et 19 ans et plus
À 11h, conférence de J.-L. Chiflet
Salle de cinéma - Inscription indispensable
Bibliothèque et salle de cinéma,
2 rue André-Le-Nôtre - Tél. 01 46 01 44 70
www.plessis-robinson.com

SCEAUX
À partir du 19 mars
Festival Ciné-Droit *Les robots* - Films, colloques
Programme sur www.sceaux.fr ou www.cerdi.u-psud.fr

WISSOUS
Samedi 30 mai
Challenge Culinaire « Cook and Run »
Inscription avant le 30 mars :
coursdecuisine.wissous@yahoo.fr

Expression Politique

UNION POUR VERRIÈRES (UPV)

Voilà maintenant presque 1 an que vous nous avez fait l'honneur de nous porter à la tête de notre commune. Il nous semble dès lors important de faire un bilan d'étape au regard des engagements que nous avons pris et qui constituent le socle de notre action.

En vous priant de bien vouloir nous excuser pour cet inventaire à la Prévert, voici une liste, non exhaustive d'ailleurs, des dossiers terminés ou en cours :

Adoption du Programme local de l'habitat (PLH), lancement de la procédure de révision du Plan local d'urbanisme (PLU), début des travaux au Colombier, lancement de la consultation pour l'extension de l'Orangerie - Espace Tourlière, lancement d'une étude relative à la circulation et au stationnement, création du service « *Allô Voirie* » et d'un numéro vert pour signaler tout dysfonctionnement sur l'espace public, Autolib', intégration du passage de Paron dans le domaine public, lancement des travaux de réfection de la rue Léon Maugé et de la rue d'Estienne d'Orves, travaux à Gravières, emplois d'été municipaux, élaboration et signature d'une Charte de la vie associative…

Comme tous les ans, le plan écoles est en action : nouvelles activités périscolaires, mise en accessibilité de l'école David Régnier - Paul Fort, …

La concertation n'est pas en reste, avec notamment pour ne citer que les plus importantes en terme de participation, des réunions publiques sur la participation citoyenne en matière de sécurité, sur le Grand Paris ou sur l'aménagement des rues Léon Maugé et d'Estienne d'Orves.

Si nous ajoutons à tout cela le quotidien dont les effets se font tout autant sentir sur les Verriérois, ou encore les dossiers qui viennent s'y ajouter, tel le lancement d'une procédure d'usucapion de la sente sise entre la rue Pierre Brossolette et le boulevard Foch, vous conviendrez avec nous que cette année a été particulièrement chargée.

Vous pouvez comptez sur le groupe UPV pour qu'il en soit également ainsi les prochaines années.

Vos élus UPV : Thomas JOLY, Caroline FOUCAULT, Gérard DOSSMANN, Dominique LEGOFF, Jean-Louis DELORT, Véronique CHATEAU-GILLE, Jean-Paul MORDEFROID, Cécile DELBECQ, François Guy TREBULLE, Elisabeth ROQUAIN, Stéphane ZAKARIAN, Magali LIBONG, Woody CHARLES, Anne KERNY-BONFAIT, Alexandre LARNICOL, Karine CASAL DIT ESTEBAN, Nasser ATTAF, Sophie ORSINI, Jean-Marie DERBANNE, Marie-Josiane DEGERIT, Daniel PEPERS, Marie-Paule OCTAU, François PANCRAZI, Rozenn BOULER, Jean-Pierre LEFEVRE, Martine SCHEIDECKER, Didier MILLET et Anne BARBET.

RÉUSSIR VERRIÈRES — Petites hausses et grand flou

L'examen du budget de la commune constitue l'acte le plus important d'un conseil municipal. Celui de Verrières, adopté sans nos voix le 15 décembre dernier en dit long sur l'incapacité de la majorité municipale à faire des choix clairs et transparents.

Une nouvelle fois, comme par un mouvement réflexe, elle a d'abord décidé d'augmenter encore les impôts : +1,5 %, ce qui peut paraître modeste, mais pas au regard de l'hypothèse de hausse de prix qui est de 0,9 %, hausse que l'on va donc voir répercutée dans les bases fiscales. Au demeurant, Verrières conserve une pression fiscale par habitant deux fois supérieure à celle des communes comparables. Et l'argument selon lequel l'État viendrait diminuer ses subventions - que l'on n'entendait pas à l'époque des gouvernements de droite… - ne tient pas, puisque les recettes progressent de plus de 2 %, grâce notamment à une forte hausse des concours venant de la Caisse d'allocations familiales, qui est placée sous la tutelle des pouvoirs publics, que l'on sache…

Parallèlement, notre Maire a aussi fait voter un nouveau recours à l'emprunt de 5 millions. Quand on lui demande pourquoi faire, pour quels travaux notamment, il nous est répondu qu'il s'agit d'une précaution et que, probablement, il n'en sera pas fait usage, ou pas en totalité. Sauf à penser que tout ceci soit parfaitement irrationnel et simplement motivé par le fait de ne pas changer une tradition de gestion bien installée, notre sentiment est que ce pilotage à vue permet surtout de garder le plus grand flou sur les choix, leur contenu, leur programmation. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que Verrières abrite autant d'éléphants blancs, à commencer par la célèbre maison Fournier dans laquelle dorment vos impôts, sans que quiconque ne sache, depuis bientôt trois ans, ce qu'il va advenir de cet achat improbable et coûteux.

L'examen du bilan de la CAHB, réalisé dans la même séance, n'est guère plus réjouissant. On y relève qu'aucun des grands équipements réalisés sur le territoire communautaire ne se situe à Verrières. Il faudra attendre la fin 2017 pour voir inauguré le nouveau Colombier, tant promis : acceptons-en au moins l'augure…

Les élus de Réussir Ensemble Verrières

www.reussirensembleverrieres.fr

VERRIÈRES VILLE OUVERTE — Démocratie : droits et devoirs de l'élu et du citoyen

La démocratie n'est pas un acquis immuable, c'est un mode de gouvernement qui doit s'entretenir et s'exercer quotidiennement à tous les échelons de la nation. À leurs niveaux, les élus locaux, le plus souvent bénévoles, ont un rôle à jouer. La plupart, quelle que soit leur couleur politique, travaillent au service de l'intérêt général. Le travail des élus majoritaires est plus visible, mais celui des élus de l'opposition est lui aussi nécessaire au fonctionnement démocratique : présence régulière aux commissions dont ils sont membres, voire si possible à celles où ils ont un statut d'observateurs. Tâche considérable, la loi électorale ne donnant à l'opposition que 5 élus sur 33 !

Tâche nécessaire, car cette présence permet d'être informé et d'informer les Verriérois, de rendre publics les arguments et les enjeux des débats municipaux, de proposer des solutions alternatives, de favoriser l'intervention des citoyens dans la prise de décision. Des exemples ? Citons l'organisation de l'accueil périscolaire, l'adhésion à la Métropole du Grand Paris, etc. ou encore : faut-il supprimer une permanence psychologique destinée aux familles ? Quels types de logements sociaux construire, et où ?

Sous peine de réduire la démocratie aux seules phases électorales, le travail de l'élu ne s'arrête donc pas quand l'élection est acquise.

L'électeur a aussi son rôle à jouer : informé, présent si possible aux séances du Conseil municipal, aux réunions publiques, il peut peser dans les principaux débats : choix budgétaires, plan local d'urbanisme, crèches, écoles, culture, dépenses sociales en faveur des plus pauvres et des personnes âgées, etc.

Les niveaux communal et intercommunal sont les plus proches de nous, mais il en va de même au niveau national, régional, départemental : le citoyen doit suivre les débats en cours, s'y engager, et l'élu doit rendre compte de son travail aux électeurs.

Enfin, défendre la démocratie, à laquelle nous sommes attachés comme l'a montré la mobilisation du 11 janvier, c'est aussi aller voter, ce mois-ci aux élections départementales, cet automne aux régionales. Élus, au travail ! Aux urnes, citoyens !

Votre élu Verrières Ville Ouverte, Dominique Grissolange

verrieresvilleouverte.2014@gmail.com

Conseil municipal

L'essentiel en quelques mots



Conseil municipal du 26 janvier 2015

Urbanisme
Le Conseil municipal approuve le projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre (CAHB) et prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Verrières.

Travaux
Il approuve les termes de l'avenant n°1 à la convention de maîtrise d'ouvrage relative à la construction du Pôle culturel conclue entre la CAHB et la Ville, ainsi que la convention d'ouvrage avec le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France (SIGEIF) pour l'amélioration esthétique et la création de réseaux rue Léon Maugé.

Culture
Le Conseil municipal approuve la vente de la carte « Cinessonne » au tarif de 1 € donnant droit à un tarif préférentiel d'entrée dans les 15 cinémas Art et Essai du réseau de Cinessonne pour le porteur de la carte ainsi qu'à une personne de son choix.
Il approuve les conventions de partenariat avec la Ville d'Antony pour le cinéma Le Sélect et avec Le Rex, à Châtenay-Malabry.

Écoles - Enfance
Les tarifs des participations familiales des classes transplantées des écoles David Régnier - Paul Fort et Honoré d'Estienne d'Orves prévues en mars et mai 2015 sont fixés.
Les avenants aux conventions d'objectifs et de financement « Accueil de loisirs sans hébergement » n°37-2011 et 38-2011 entre la CAF et la Ville pour 2014 sont approuvés.

Environnement
Le Maire est autorisé à solliciter l'octroi d'une aide financière maximum au titre de la politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS) au Conseil général de l'Essonne.

Divers
Le Conseil municipal approuve la convention fixant les conditions d'utilisation de la salle polyvalente du collège Jean Moulin entre le Conseil général de l'Essonne, le collège Jean Moulin et la Ville.
Il décide de mettre à disposition un agent de maîtrise à temps complet et un adjoint technique à temps partiel du 8 février 2015 au 7 février 2018 auprès de l'AREPA.

Prochains conseils municipaux

Lundis 2 mars et 13 avril à 20h45 en mairie. Les séances sont publiques. Vous pouvez retirer le compte-rendu complet des séances des derniers conseils municipaux à l'accueil de la Mairie ou le consulter sur le site de la Ville verrieres-le-buisson.fr

19 mars, 53e anniversaire du « Cessez-le-feu » en Algérie

La cérémonie du souvenir en hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie sera célébrée le jeudi 19 mars. À Verrières, la célébration aura lieu devant la Villa Sainte-Christine. Tous les Verriérois sont conviés à cette cérémonie qui sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Cérémonie du 19 mars, à partir de 9h30 devant la Villa Sainte-Christine, place Charles de Gaulle

Permanences des élus à l'Hôtel de Ville

Thomas Joly, maire, conseiller général, vice-président de la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre.
> Tous les samedis, de 10h30 à 12h en mairie de Verrières-le-Buisson sur rendez-vous au 01 60 91 90 62
> Mardi 3 mars de 17h à 18h30, en mairie de Vauhallan
> Mardi 10 mars de 18h30 à 20h en mairie de Saint-Aubin

Hervé Hocquard, conseiller régional d'Île-de-France
> sur rendez-vous auprès de Stéphan Sabathé, 01 69 35 15 52 www.saclayetvallees.fr

Hôtel de Ville, 01 69 53 78 00

Les piscines des Hauts-de-Bièvre

LES HAUTS-DE-BIÈVRE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

LE PLESSIS-ROBINSON
SCEAUX
BOURG-LA-REINE
CHÂTENAY-MALABRY
VERRIÈRES-LE-BUISSON
ANTONY
182 477 HABITANTS
WISSOUS

Des équipements modernisés pour satisfaire plus de publics

Depuis 2010, la Communauté d'agglomération est en charge de la gestion des bâtiments et des activités des 4 piscines des Hauts-de-Bièvre. Pour ces équipements, elle a lancé un programme de modernisation / d'extension des bâtiments et de développement des activités, dans l'objectif de répondre aux besoins croissants des habitants et du public scolaire.

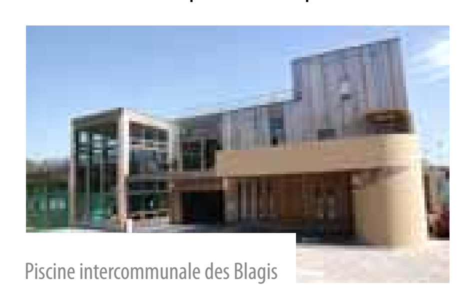
Les Blagis, première piscine intercommunale

Avant sa rénovation et son extension, la piscine des Blagis enregistrait déjà une des plus fortes fréquentations de toute la région (200 000 entrées en moyenne par an). Grâce à la création d'un 3e bassin et à la modernisation de l'équipement, l'établissement accueille encore plus de nageurs (+ 50 000) et de scolaires (+ 49 classes notamment de Châtenay-Malabry, Bourg-la-Reine et Sceaux). Accessible aux personnes à mobilité réduite, et de performance énergétique (bâtiment Haute Qualité Environnementale - HQE), la piscine propose aujourd'hui une large gamme d'activités encadrées par des maîtres-nageurs spécialement formés : aquamaternité, baby-club, jardin aquatique, cours collectifs adultes et enfants, aquaphobie, aquaforme et aquatonic. Des activités de plongée et de natation sportive sont proposées par des clubs sportifs.

En tout, plus de 13,5 M€ ont été investis par la Communauté d'agglomération, qui a assuré l'entière maîtrise d'œuvre du projet.

Bientôt, une nouvelle piscine des Iris à Antony

Le prochain chantier mené par la Communauté d'agglomération va concerner la piscine des Iris. Cette dernière va être entièrement démolie pour laisser place à un tout nouvel équipement à proximité immédiate du site actuel (secteur Pajeaud), limitrophe de la commune de Verrières-le-Buisson. Le projet, qui va permettre d'accueillir un public familial, scolaire et associatif plus nombreux, prévoit la création d'un bassin sportif de 21 x 25 m (8 lignes d'eau), d'un bassin d'apprentissage et ludique de 180 m², d'un espace bien-être composé de 2 saunas et d'un solarium. Une fosse de plongée de 20 m de profondeur entièrement financée et gérée par la Ville d'Antony sera également aménagée simultanément. Le bâtiment HQE sera exemplaire en matière d'économie d'énergie, de gestion de l'eau, de confort des usagers, d'insertion dans son environnement. Il sera aussi entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. La Communauté d'agglomération porte la maîtrise d'ouvrage du projet complet. La livraison est prévue en 2017.



Piscine intercommunale des Blagis



Projet de construction et d'extension de la piscine des Iris à Antony

Vers une harmonisation des enseignements

Cette rénovation progressive des équipements aquatiques des Hauts-de-Bièvre sera accompagnée d'une harmonisation de l'offre de services afin d'assurer un accès équitable à tous les habitants.

Hauts-de-Bièvre

Retrouvez en détail toutes les actions et services des Hauts-de-Bièvre sur www.agglo-hautsdebievre.fr

Le saviez-vous ?

Depuis 2010, un tarif préférentiel s'applique à tous les habitants des Hauts-de-Bièvre pour toutes les piscines du territoire, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Chiffres clés

- **4** piscines intercommunales
- **476 501** entrées par an
- Environ **2 088 m²** de surfaces d'eau couvertes
- **3** solariums
- **2** saunas
- **2** hammams
- Plus d'une dizaine d'activités proposées
- À venir : **1** fosse de plongée, **2** saunas et **1** solarium

Regards Optique



Comme un choix de lunettes est toujours délicat, Éric et Pierrick de *Regards Optique* vous regardent, vous écoutent et vous guident selon votre visage, votre style, votre personnalité. Leurs montures et verres, sélectionnés en fonction de vos besoins, vous assurent une parfaite qualité de vision. Leurs connaissances techniques doublées d'une belle approche humaine font que vous leur confierez… votre prochain regard !

Regards Optique
Éric Salbert et Pierrick Florentin
Ouvert du mardi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h30,
le samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h
39 rue d'Estienne d'Orves
Tél. 01 60 11 72 75
client@optiqueregards.fr
www.optiqueregards.fr

Sarra Gouri I@D France



Sarra Gouri, Verriéroise, a une longue expérience dans le domaine de l'immobilier. Désormais conseillère indépendante, elle accompagne ses clients, acheteurs et vendeurs, dans leurs projets immobiliers en leur proposant un service personnalisé complet. Estimation d'un bien, conseils d'experts financiers et d'artisans, suivi et comptes-rendus réguliers pendant une opération de vente, services adaptés à la situation de chacun, Sarra est très engagée dans les missions qui lui sont confiées.

Sarra Gouri I@D France
Tél. 06 24 15 64 38
sarra.gouri@iadfrance.fr

Empreinte Paysagère



Sophie Durin a créé son auto-entreprise, *Empreinte Paysagère*. Paysagiste conceptrice, elle propose ses services de créations de jardins pour les clients qui cherchent un espace extérieur alliant à la fois le beau et le fonctionnel. Petite cour, terrasse, jardin ou espace à plus grande échelle, elle offre une gamme de services complets et personnalisés : conseils et conceptions en aménagements extérieurs, plans de plantations, suivis des travaux.

Empreinte Paysagère
Sophie Durin, paysagiste conceptrice
15 rue des Châtaigniers
Tél. 06 64 25 85 32
contact@empreintepaysagere.fr
www.empreintepaysagere.fr

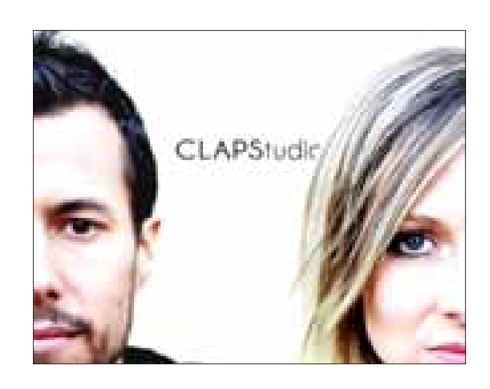
Mag'azelle centre-ville



Propriétaire avec son fils de la librairie *Mag'azelle* située 103 rue d'Estienne d'Orves, Isabelle Ikbal a également repris dernièrement la librairie anciennement nommée *Au fil des pages*. Une nouvelle aventure qu'elle partage cette fois avec un ami de longue date, Christian Kienlen. Les mêmes services qu'auparavant vous sont proposés, avec entre autres la possibilité de commander des livres qui sont livrés deux fois par semaine au magasin. Cet été, la librairie sera embellie pour accueillir encore mieux sa fidèle clientèle.

Mag'azelle centre-ville
Librairie, papeterie, presse
33 rue d'Estienne d'Orves
Ouvert du mardi au samedi de 7h à 12h30 et
de 15h30 à 19h30, le dimanche de 9h à 13h
Tél. 01 69 30 07 62
91370magazelle@gmail.com

CLAPStudio



Julie Lalande et Sébastien Bounab, deux jeunes Verriérois passionnés de vidéo, ont créé leur entreprise *CLAPStudio* à destination des particuliers et des professionnels. L'un filme, l'autre monte les films. Mariages, naissances, tout grand évènement de la vie, réalisation de clips, présentation d'entreprises, mise en valeur d'artistes, suivi de la vie locale de communes de la région parisienne, CLAPStudio dispose d'un savoir-faire et de moyens techniques performants pour réaliser un film à la hauteur de vos attentes.

CLAPStudio
Julie Lalande et Sébastien Bounad
Tél. 06 21 21 67 99
www.clapstudio.fr
contact@clapstudio.fr

Premières élections départementales

Les 22 et 29 mars 2015, auront lieu les premières élections départementales qui remplacent les élections cantonales et désignent les membres du Conseil départemental. Les conseillers départementaux seront élus pour 6 ans au scrutin majoritaire binominal, à deux tours par les électeurs de chaque canton. Les onze bureaux de Verrières seront ouverts de 8h à 20h.



La loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 a transformé le Conseil général du département en Conseil départemental, collectivité territoriale qui « règle par ses délibérations les affaires du département ».

Le 22 mars, et le 29 en cas de second tour, l'ensemble des conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront donc remplacés par des conseillers départementaux. Ils seront tous élus pour 6 ans.

Deux conseillers par canton

Le mode d'élection des conseillers départementaux est modifié par rapport à celui des anciens conseillers généraux. Les candidats se présentent en binôme composé d'une femme et d'un homme. Pour être éligibles, ils doivent être domiciliés dans le département ou y régler des contributions directes. Dans chaque canton (qui demeure la circonscription électorale bien que redessinée), les électeurs éliront donc deux conseillers départementaux au scrutin majoritaire à deux tours.

Pour être élu dès le 1er tour, le binôme aura dû recueillir à la fois la majorité absolue des suffrages exprimés (50 % + 1 voix) et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits. Sinon, un 2e tour sera organisé, réunissant les candidats ayant obtenu au moins 12,5 % des voix des inscrits ; si un seul binôme répond à cette condition, le deuxième binôme pourra se maintenir. À l'issue du 2e tour, la majorité relative suffit. ■

Le canton de Gif-sur-Yvette

À l'origine (1801), les cantons constituaient souvent une entité géographique et plus de la moitié d'entre eux n'ont jamais subi aucune modification territoriale. En 2014, la carte des cantons a été redessinée pour tenir compte des réalités socio-démographiques fournies par l'INSEE (Institut de la Statistique et des Études Économiques) : alors que la France comptait jusqu'à maintenant 4 055 cantons, en mars, les élections auront lieu dans 2 054 nouveaux cantons.

L'Essonne compte désormais 21 cantons. Jusqu'alors, Verrières-le-Buisson dépendait du canton de Bièvres, avec Saclay, Saint-Aubin, Vauhallan et Villiers-le-Bâcle. Désormais, en plus de ces communes, le canton regroupe Boullay-les-Troux, Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Gometz-la-Ville, Les Molières et Pecqueuse.



✉ Guichet unique

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h.
Votre lieu de vote est indiqué sur votre carte électorale.
Enfin, pour voter, vous devez impérativement présenter un titre d'identité.

Carte nationale d'identité, passeport : n'attendez pas



Vous passez un examen en mai, en juin ? Vous prévoyez de partir à l'étranger cet été ? De quel titre d'identité avez-vous besoin ? Entamez vos démarches sans attendre.
Vous pouvez effectuer votre demande de carte nationale d'identité au Guichet unique de l'Hôtel de Ville mais vous devez prendre rendez-vous dans une mairie équipée d'une station biométrique pour déposer votre dossier de passeport. ■

✉ Hôtel de Ville – Guichet unique

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et du lundi au vendredi de 13h30 à 18h
Tél. 01 69 53 78 00 - guichetunique@verrieres-le-buisson.fr
Renseignements sur verrieres-le-buisson.fr rubrique Pratique

Déchets végétaux : reprise de la collecte en mars



Du 2 mars au 8 décembre inclus, les déchets végétaux seront collectés par la CAHB qui les valorisera à moins que vous pratiquiez vous-même le compostage.

La collecte concerne les tontes, tailles de haie, fleurs et petits branchages liés en fagots bien serrés, le tout étant présenté dans les sacs distribués en février. Souches, troncs et branchages (diamètre > 5 cm et longueur > 1,5 m) sont à déposer en déchèterie.

1 tonne de déchets végétaux collectés = 350 kg de compost !

La CAHB vous encourage à pratiquer le compostage individuel, solution la plus écologique pour valoriser déchets végétaux et ménagers organiques : elle rembourse jusqu'à la moitié du prix TTC du composteur et du petit matériel, dans la limite de 125 € par foyer.

Renseignements : 01 41 87 82 74 - dev.durable@agglo-hautsdebievre.fr

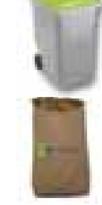


Collecte des déchets

La Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre assure la collecte et le traitement des déchets.

Les ordures ménagères
Plusieurs fois par semaine : se référer au calendrier par rue distribué avec le *Mensuel* de janvier ou sur le site www.agglo-hautsdebievre.fr

Les emballages et journaux
Une fois par semaine, selon votre secteur, les mardis ou vendredis, matin ou soir.





Le verre
Les jeudis **12 et 26 mars** matin (secteur A), **5 et 19 mars et 2 avril**, matin (secteur B) et soir (secteur C).

Les déchets végétaux (2 secteurs)
Les lundis **2, 16, 30 mars** matin (secteur 1) ;
les mardis **3, 17, 31 mars** matin (secteur 2).

Les déchets toxiques
Produits avec symboles dont aérosols, ampoules, néons, huile alimentaire, pots de peinture : **samedi 28 mars** de 9h à 12h30, collecte par le camion « Planète » sur le parking de la Poste.

Les déchets encombrants
Sommiers, petits meubles, vélos, etc. :
mardi 24 mars matin dans toute la ville.

Déchèterie communautaire
Accès gratuit aux Verriérois sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. La déchèterie est ouverte la semaine et le week-end. Du lundi au samedi, de 10h à 12h15 et de 13h30 à 19h30 du 1er mars au 30 septembre. Le dimanche, ouverture de 9h à 12h15. À l'angle de l'avenue G. Pompidou et de la rue de Paradis à Verrières-le-Buisson.

Retrouvez votre calendrier personnalisé des collectes sur le site www.agglo-hautsdebievre.fr, rubrique « Trier » pour recycler puis « Mon calendrier de collecte ».

Renseignements au 01 41 87 81 61 - infodechets@agglo-hautsdebievre.fr



LURASCHI - BALLOCH - GOUMY

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT
ASSAINISSEMENT

ZAC des Gardes - 9, rue des Gardes - 91370 VERRIERES LE BUISSON
Tél. 01 69 20 20 32 - Fax 01 69 20 27 69 - e-mail : e.btp@wanadoo.fr

Entreprise Générale de Bâtiment

NICOLAS

Père & fils

Concept et réalisation d'intérieur

Maçonnerie
Electricité
Plomberie

Désamiantage
01 69 20 02 57
Depuis trois générations

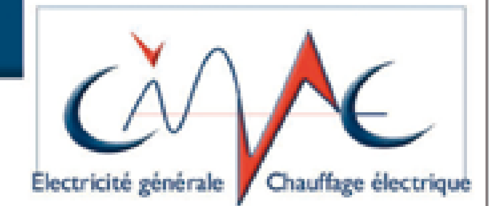
Peinture
Moquette
Parquet

Entrepôts : 3, rue Marius Hue - 91 370 VERRIÈRES-LE-BUISSON

Conseil, Installation, Dépannage
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
Pour nous contacter :
01 69 20 36 08

CIME SAS
Z.A des Gardes
Route des Gardes
91370 Verrières le Buisson









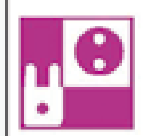
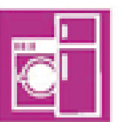
COUVERTURE GÉNÉRALE
SARL
BIAGGI

22 L, rue des Gardes
91370 VERRIÈRES-LE-BUISSON

☎ 01 69 30 26 11
sarl.biaggi@orange.fr

LABEL QUALIBAT

Rénovation
KALTENBACH


Multi-services
Tous corps d'état
Dépannage - Plomberie
Electricité - Agréé EDF
Installation cuisine, salle de bain
Peinture
Revêtements sols et murs

15, avenue des Princes
91370 Verrières-le-Buisson
Tél. : 06 07 45 63 96



J.M. Couverture

Couverture traditionnelle
Zinguerie - Velux

112, rue d'Estienne d'Orves
91370 Verrières-le-Buisson
01 69 53 01 43
contact@jmcouverture.com





Prévention

Attention aux entreprises frauduleuses

Si le démarchage est généralement pratiqué honnêtement, il arrive toutefois que des personnes prétendant être recommandées par la mairie ou par des entreprises verriéroises se présentent au domicile des Verriérois sous divers prétextes.

Sachez que la mairie n'envoie aucune entreprise démarcher les particuliers.

Retenez bien que les entreprises ne sont pas censées vous visiter pour effectuer certains contrôles de votre habitation sans que vous les ayez sollicitées.

Ni les entreprises locales, ni les grandes entreprises d'eau, de téléphone ou d'électricité, etc., ni des organismes comme Qualibat (organisme de qualification et de certification d'entreprises de construction) n'envoient d'agent ou de technicien chez les particuliers sans courrier ou rendez-vous préalable.

Ces visites surprises n'ont pour seul objectif que de s'introduire chez vous et/ou de vous faire souscrire un engagement.

Rappel

Si vous êtes victime d'un vol « à la fausse qualité », ou si le démarcheur vous paraît suspect, appelez immédiatement :
Commissariat : 17, 24h/24 et 7 jours/7
Police nationale : 01 64 47 58 32
Police municipale : 01 60 10 32 40
65 rue d'Estienne d'Orves

Info escroqueries : 0 811 020 217 (prix d'un appel local)

Soyez vigilants

- Ne laissez pas entrer une personne dont vous n'avez pas sollicité la venue,
- N'hésitez pas à contacter la mairie, l'entreprise ou autre organisme dont se réclame la personne,
- Assurez-vous de son identité en lisant soigneusement sa carte professionnelle, son ordre de mission,
- Attention aux intervenants dont les coordonnées figurent sur les imprimés publicitaires recensant les « Numéros Utiles » ou « Numéros d'Urgence »,
- Ne signez pas de bon de commande sans avoir vérifié que l'entreprise est bien inscrite au registre du commerce,
- Si vous avez signé un bon de commande, vous avez un délai de réflexion et rétractation de 7 jours.

Association des familles

Accompagnement des familles en difficulté ; accompagnement scolaire primaire, collège, lycée ; cours de français aux adultes ; alphabétisation ; aide aux formalités lors d'un décès ; aide aux formalités administratives, etc.

Permanences hors vacances scolaires au local de l'association (139 rue d'Estienne d'Orves)
Lundi et mardi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h
Vendredi : 8h30 - 11h30
Tél. 01 60 13 36 78 (répondeur)
assfamilles.vlb@wanadoo.fr
www.verrieres-le-buisson.fr/associations

Association ensemble-handicap

Parents de handicapés vous pouvez contacter :
Christiane Daunizeau : 01 69 20 62 75
Jacques Blavette : 01 60 11 92 02
Contact mairie : 01 69 53 78 00
ou adresser un courrier à l'Hôtel de Ville.

Professionnelle de santé

Valérie Martin, ostéopathe DO consulte à domicile sur rendez-vous.
Tél. 06 58 07 34 74

Portes ouvertes

Les portes ouvertes du nouvel ensemble scolaire La Salle Igny - Saint - Nicolas auront lieu les samedi 21 mars et 30 mai de 9h à 13h.
Ecole maternelle & primaire, collège, lycée polyvalent, option hippologie - équitation
Bac général, bac technologique, enseignement professionnel
Séries S, ES, STAV (agronomie et vivant)
CAP et bac pro. des métiers du paysage et de l'horticulture
10 avenue de la division Leclerc 91430 Igny
Tél. 01 69 35 15 00 - accueil@saintnicolas-igny.fr
www.saintnicolas-igny.fr

Vos rendez-vous à l'Hôtel de Ville

Conciliateur de justice, Alain Bismuth
> 2e mercredi de chaque mois de 14h30 à 18h
> sur rendez-vous pris au 01 69 53 78 00
> Mercredi 11 mars

Permanence juridique, Geneviève Marchand
> Samedi de 10h à 12h

Informations retraite
> 3e samedi de chaque mois de 10h à 12h pour tous (public et privé)
Se présenter avec les relevés de carrière
> Samedi 21 mars

Permanence des directrices de crèche
> Samedi 11 avril de 9h30 à 11h30

Architecte conseil
> Un vendredi matin sur deux, pour tout projet sur Verrières
sur rendez-vous pris au 01 69 53 78 00
service Urbanisme et Patrimoine

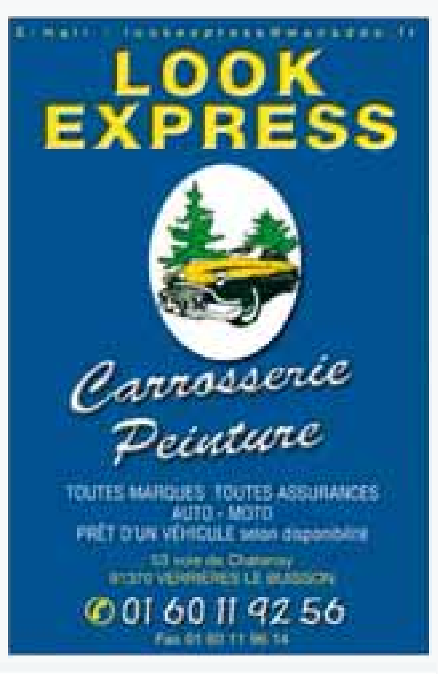
Construction durable
> 1er samedi du mois hors vacances scolaires de 9h à 12h à l'Espace Info Énergie
> Sur rendez-vous au 01 69 53 78 00 poste 7718

Espace Info Énergie et Habitat des Hauts-de-Bièvre
> 2e et 4e vendredi du mois de 9h à 12h

CPAM
> 1er mercredi du mois de 9h à 12h (sauf vacances scolaires)
> Sur rendez-vous pris au 36 46

La Mission locale, ViTaCité
> Permanence pour les jeunes de 16 à 25 ans
> Mardis 10 et 24 mars de 14h30 à 17h30
PIJ - 13 rue de l'Ancienne Poste
Tél. 01 60 11 14 48














1975 – 2015 :
40e ANNÉE AU SERVICE DE NOS CLIENTS.
MERCI POUR VOTRE FIDÉLITÉ.



Retrouvez nous sur le portail Internet de la Ville

22 Rue des Gardes
91370 VERRIERES LE BUISSON
Tel 01.60.13.30.05 - couverture@allain.pro







État Civil

Naissances

- **8 décembre**
Éléna KOTELNIKOV
- **25 décembre**
Gabriel BALANDRET
- **28 décembre**
Mathéis DUBOIS VAN LISSUM

Décès

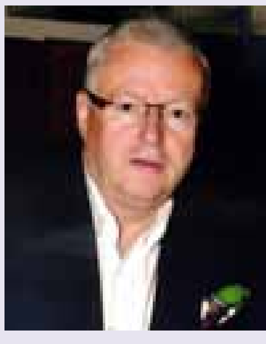
- **Août**
Claude CAYSSIALS, 82 ans
- **Novembre**
Gisèle MILLECAMPS
née GUILLOT, 88 ans
- **Février**
Pierre CORDIER

Remerciements
Mme Pierre Cordier et son fils remercient les personnes qui les ont soutenus lors du décès de Pierre Cordier. Habitant Verrières depuis 1970, sportif (il fut champion cycliste de niveau national), grand marcheur, cet homme très affable était un ancien combattant de la Guerre d'Algérie. À ce titre, Bernard Mantienne l'avait décoré en 2005.

État civil : En application de la loi qui réglemente le respect de la vie privée, nous ne publions que l'état civil et décès des personnes l'ayant expressément autorisé.

Hommages

Hommage à Gérard Delépine



Le 29 janvier, Gérard Delépine nous a quittés dans sa 63e année. Il fut conseiller municipal de1989 à 2001 mais c'est au titre d'artisan pâtissier - chocolatier qu'il était connu de tous les Verriérois, petits et grands. C'est dans son laboratoire, rue de Paron, qu'est né le gâteau appelé *Le Verriérois*. Avant lui, son père Gaston, qui tenait le restaurant « *Le Faisan* », avait créé l'Association des Commerçants de Verrières en janvier 1972.

Hommage à Bernard Carini



Bernard Carini, Directeur des services techniques du SIAVB, est décédé brutalement dans sa 59e année. Amoureux de la Vallée de la Bièvre, cet homme passionné par son travail était en charge de nombreux projets tels que la création de bassins de rétentions et de zones humides, la renaturation du Ru des Godets, le prochain prolongement de la réouverture de la Bièvre entre Massy et Verrières. Ses collègues gardent de lui le souvenir d'un professionnel aux compétences hors pair, et plus largement d'une personne extrêmement chaleureuse et humble.

Hommage à Henri Delorme

Décédé le 29 janvier dernier, Henri Delorme était membre du bureau de la FNACA de Verrières. Très impliqué, il participait aux grandes décisions, y tenait un rôle de proximité auprès des adhérents et participait sans faillir aux réunions et aux cérémonies patriotiques.

Accueil des sans-abri

Durant la période hivernale, si vous rencontrez quelqu'un en difficulté, n'hésitez pas à prévenir le ***115 ou le CCAS au 01 69 53 78 00***.

Cabinets infirmiers

M. Benmansour / M. Lamarque
(soins à domicile et au cabinet)
8 résidence Verrières Amblainvilliers
01 69 20 41 29

Mme Bodenant / Mme Catheline
(soins à domicile et au cabinet)
119 rue d'Estienne d'Orves
01 60 11 01 65

M. Corre / Mme Gabet / M. Vestal
(soins à domicile et au cabinet)
11 rue de Paron - 01 60 11 49 81

Mme Cauchi
(soins à domicile)
01 69 96 85 85

Mme Clamagirand
(soins à domicile et au cabinet)
20 allée de la Tournelle - 06 09 91 21 37

Mme Compostel / Mme Marenghi
(soins à domicile et au cabinet)
7 boulevard du Maréchal Juin – 01 64 47 24 18
06 31 98 59 87 (C) / 06 59 02 89 70 (M)

Tours de garde des pharmacies - Mars 2015

Des changements de tours de garde peuvent survenir après la parution du *Mensuel* : avant de vous déplacer, téléphonez au commissariat de police. Tél. 01 69 31 65 20.*

MARS	
Dimanche 1er	**Pharmacie Chau** - 43 avenue Carnot à Massy - 01 69 20 12 77
Dimanche 8	**Pharmacie Atlantis** - Hacini et Le Mezo - 99 avenue de Paris à Massy 0 9 67 10 91 64
Dimanche 15	**Pharmacie Hacin** - 72 bis rue de Versailles à Massy - 01 69 20 29 21
Dimanche 22	**Pharmacie Hamon** - 15 place de France CC des Franciades à Massy 01 69 20 04 71
Dimanche 29	**Pharmacie Huet & Rollot** - 99 rue Gabriel Péri à Massy - 01 69 20 04 22
AVRIL	
Dimanche 5	**Pharmacie Huynh et Dang** - 12 avenue nationale à Massy - 01 60 11 34 74
Lundi 6	**Pharmacie Jacono** - C Cial zac des Prés-Hauts à Verrières-le-Buisson - 01 69 20 34 01

* Le soir, dès l'heure habituelle de fermeture des officines, se présenter au commissariat de police.

En cas d'urgence et pour obtenir le médecin de garde la nuit et les jours fériés, composez le 15.
En cas d'urgence dentaire les dimanches et jours fériés, téléphonez au 15 pour avoir les coordonnées du chirurgien dentiste de garde.
3915 – N° national des pharmacies de garde, 24h/24 – 7j/7 (non surtaxé)

Petites annonces

Services

Services à la personne

Aux. de vie **intervient chez vous** du L. au V. Diplômée, exp. 10 ans et véhiculée. Possible 1 we/2. *Tél. 07 77 44 07 98.*

JF sérieuse, dynamique, organisée, cherche **ménage**, **repassage** chez des particuliers. Disponible. *Tél. 06 12 85 46 74.*

JF sérieuse, ponctuelle, calme, non fumeuse, cherche **ménage**, **repassage**. *Tél. 06 95 49 83 52.*

JD disponible, rigoureuse, motivée et respectueuse, désire garder **pers. âgées** à dom. pour accomp. dans la vie quotidienne. Exp., peut être présente de jour comme de nuit. *Tél. 06 61 06 23 56.*

Dame sérieuse cherche **ménage**, **repassage** à votre domicile. *Tél. 07 82 08 02 66.*

Le réseau Du gré à gré propose ses compétences (en CESU) pour tout **travail à dom.** Contact et mise en relation. Brigitte : *06 22 38 22 92.*

Ass. maternelle agréée **accueille enfant** en pavillon. *Tél. 06 81 33 03 72 / 01 69 20 25 44.*

Chez **pers. âgées** ou autres, F. véhiculée, sérieuse et à l'écoute, cherche toutes tâches à effectuer : **ménage**, **repassage**, garde d'enf., courses). *Tél. 06 09 92 49 73.*

JF aimable, exp., cherche **ménage** et **repassage** chez particuliers. *Tél. 06 52 23 13 61.*

Ass. maternelle, exp. + 30 ans (petite enfance, crèche indépendante), cherche **enfant à garder** à mon dom. - maison + jardin. *Tél. 06 18 31 95 14.*

Ass. mat. exp. +20 ans, **garde enfants** scolarisés midi, soir et mercredi ds pavillon avec jardin. Sept. 2015. *Tél. 06 01 84 24 30.*

JF cherche **ménage**, **repassage**, garde d'enfants ou **pers. âgées**. *Tél. 06 95 67 97 55.*

Dame cherche **ménage**, **repassage** et aide aux **pers. âgées**. *Tél. 06 05 57 56 28.*

Aux. de vie diplômée (exp. 22 ans) cherche garde **pers. âgées** ou handicapées. Libre sem., week-end et nuit. *Tél. 06 01 14 67 97.*

Soutien scolaire

Instituteur, jeune retraité propose **aide aux devoirs** et **cours particuliers** du CP au CM2. *Tél. 01 69 20 48 02 / 06 08 50 86 04.*

Cours de **maths**, **français**, **anglais**, remise à niveau primaire, collège par prof. rééducatrice. Bon contact ados. *Tél. 01 69 30 19 19.*

Cherche étudiant(e) ou adulte pr donner **cours d'italien** à une élève en Terminale. *Tél. 06 07 26 50 77.*

Prof. donne cours de **maths** collège, lycée. *Tél. 06 70 91 05 02.*

Musique

Donne cours de **guitare** classique, débutant à confirmé. *Tél. 01 60 11 59 64.*

Cours de **guitare** et initiation à la musique irlandaise. *Tél. 09 65 27 41 25.*

Cours de **piano** ad./enfants par prof. diplômée École normale de musique de Paris. Tous niv., ts styles. *Tél. 01 60 13 14 59 / 06 15 09 54 71.*

Autres

Daniel, retraité de Verrières, réalise vos **petits travaux** et **bricolage**. Message au *01 69 53 97 28 / 06 64 84 53 75.*

Jardinier cherche ts **travaux entretien**, plantations, tailles. 20 ans d'exp. sur Verrières. Paiement CESU. *Tél. 07 81 41 93 04.*

« Binôme diplômé » et passionné d'espace vert depuis 20 ans redonne vie à votre **jardin**. Très bonne connaissance du végétal. Appelez-nous pr vos créations, entretien et taille. *Tél. 06 78 96 12 09.*

Votre conseillère Charlott/Lingerie dorénavant sur Verrières. Gamme luxe et basic, **devenez hôtesse**. Appelez-moi pr toutes infos. *Tél. 06 22 38 22 92.*

Recherche **travaux de peinture**, électricité et multiples travaux. *Tél. 06 95 17 66 68.*

JH propose **réparation d'ordinateur**, nettoyage du système, installation de programme et changement de pièces. *Tél. 06 08 15 85 05.*

DJ propose services pr toutes **animations** : mariages, soirées, anniversaires, réceptions… *Tél. 06 31 39 54 70.*

Pers. cherche à garder **chien** et **chat** à son domicile, weekends, vacances. 10 €/jour. *Tél. 06 81 97 96 88 / 01 60 11 08 98.*

Immobilier

Location

Pièce meublée dans centre de soins et détente. 3 j/sem, 290 € par mois. Libre. *Tél. 06 81 49 13 37.*

Loue Carnac (Baie de Quiberon), **appart. 50 m²**, 3 pièces pr 5 pers. Loggia/jardin privatif, sud, parking, piscine, 400 m plage et thalasso. *Tél. 01 69 30 12 82.*

Vente

Vds **2 studios** pour 2 000 €, semaines 5 et 6 club hôtel Serre-Chevalier, St-Chaffrey. *Tél. 06 19 55 85 09.*

Vds **maison** Verrières, 55 m². Terrain, 103 m². RDC, salon 25 m², cuisine équipée ; 1er, pièce mansardée, salle de bains. 310 000 €. *Tél. 06 95 88 71 14.*

Divers

Restauration de tableaux, cadres. Dorure à la feuille. *Tél. 01 69 20 66 54 / 06 01 74 60 92.*

AV **Twingo** 2009 - 18 000 km, 1re main, TBE, gris métallisé. 6500 €. *Tél. 06 09 38 94 33* (soir).

AV **siège auto** peu servi, marque Britax. 0 à 18 kg, 50 €. *Tél. 06 19 29 98 71.*

AV **commode Louis XIV** chêne, 600 €. *Tél. 01 69 30 60 20.*

AV **bar ancien** bois massif H. 120,5 cm ; L. 185 cm ; P. 42,5 cm. 290 €. *Tél. 06 32 39 22 45.*

AV **vaisselier campagnard** LXIV 2 parties, merisier, H. 208 ; l. 126 ; P. 062 + table ferme L. 225 ; H. 0,70 + maie L. 1,50 ; l. 0,60 ; H. 080. *Tél. 01 60 11 27 98.*

Styliste à dom. **revisite vos armoires**, vous conseille et vous motive pour trouver votre style. CESU. *Tél. 06 22 38 22 92.*

Les petites annonces doivent être rédigées et déposées à l'Office de tourisme avant le 1er de chaque mois pour paraître le mois suivant, accompagnées de la somme de 3 euros (par annonce). Le paiement en espèce est possible uniquement si la demande est déposée à la permanence de l'Office de tourisme. Pour tout règlement par chèque à l'ordre du Trésor public, la demande peut être déposée à la permanence, dans sa boîte aux lettres ou envoyée par courrier : Office de tourisme, Villa Sainte-Christine - place Charles de Gaulle 91370 Verrières-le-Buisson. Horaires : lundi de 15h à 18h ; mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30 ; mercredi de 9h30 à 13h et de 15h à 18h ; samedi de 9h30 à 13h. Renseignements : 01 69 53 96 49 - ot.verrieres-le-buisson@orange.fr

Le mois prochain dans votre *Mensuel*

> **LE DOSSIER : Les aides à domicile**

> Les 70 ans du TUVB

> Exposition : Rencontre avec...



Directeur de la publication : Caroline Foucault
Rédaction et photos : service communication
(Laure de Boulois, Fabienne Gaudry, Sophie Pivoteau).
Réalisation : Pascal Brachet.
Impression : Le Réveil de la Marne 03 26 51 59 31.
Publicité : Mairie de Verrières-le-Buisson, service communication.
Dépôt légal : Mars 2015
Impression sur papier PEFC avec encres végétales
Photo couverture : © SIAVB



Prix Vedrarias 2015
de Composition Musicale

Finale publique

Moulin de Grais

17h

Dimanche 15 mars

pour **Quatuor** à cordes

#4

Une **4e édition** consacrée au **quatuor à cordes.**

Nouveau, deux catégories :
« Grand format » et « Graine de compositeur » dédiée aux jeunes créateurs.
Les **œuvres sélectionnées par le jury** seront interprétées par le **Quatuor Concordia** - *Anne Verdin et Guillaume Lefebvre,* violons, *Amelle Bru-Tirant,* alto et *Alice Margerand,* violoncelle.

Le vote du jury et du public sera suivi de la remise des prix.



Entrée libre





